4me Année - N. 959 - Ed. A

CINQ CENTIMES

Jeudi 31 Mai et Vendredi 1er Juin 1917

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob.

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois Fr. 3.00 - Mk. 2.40 | 1 Mois Fr. 1.50 - Mk. 1.20

TIRAGE : 110.000 PAR JOUR

Le Bruxellois

Rédacteur en Chef : René Armand

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES — La ligne

Faits divers et Echos . fr. 5.00
Nécrologie 3.00
Annonces commerciales . 1.50
» financières . . . 1.00

PETITES ANNONCES

La petite ligne 0.50
La grande ligne. 1.00

TIRAGE : 110.000 PAR JOUR

TRIBUNE LIBRE

De Bruxelles à Stockholm

Les dirigeants du parti socialiste belge se sont réunis récemment pour discuter de leur participation à la Conférence internationale pacifiste qui doit s'ouvrir le 10 juin dans la capitale de la Suède et se prolongera peut-être jusqu'à la conclusion de la paix. C'est ce que le « Bruxellois » a publiquement et instamment demandé, au nom de l'humanité et du vrai patriotisme, ce que réclament aussi les cœurs endoloris de tant de mères et d'épouses! Les chefs socialistes auront-ils le courage et la clairvoyance de renverser la montagne de préjugés et d'obstacles de toutes sortes qui s'opposent à la réalisation de leurs velléités pacifistes? On peut, hélas! en douter. Les peuples sont si étrangement aveuglés et les dirigeants n'osent même pas dénoncer cet aveuglement, dont le plus souvent eux-mêmes sont affligés.

L'exemple du chef socialiste bourgeois Emile Vandervelde en est une preuve topique. Lui, leader socialiste, esprit pénétrant, orateur disert, débater habile, n'a, jusqu'ici, employé ses talents et son influence qu'à contrecarrer la réconciliation des peuples européens. Il y a peu de jours, Vandervelde était de passage à Christiania. Il s'y expliqua sur diverses questions intéressant la Belgique et son avenir : revendications flamandes, réformes politiques, relèvement économique, etc., etc. Quant à la Conférence de Stockholm, le ministre socialiste évita, sans doute par ordre ministériel, d'en parler, laissant entendre plutôt qu'il n'y participerait pas. Et, en effet, Vandervelde n'était pas en route pour la capitale de la Suède; il se rendait à Saint-Pétersbourg, on devine, hélas! dans quelle funeste intention. Il dira, sans doute, aux révolutionnaires russes, désireux de mettre en pratique leur socialisme et leur humanitarisme : « Camarades socialistes, reprenez la tradition tsariste. Suivez l'indication du geste de Pierre-le-Grand, qui vous montre pour but Constantinople. Imitez les révolutionnaires français qui après avoir proclamé ne faire qu'une guerre de défense, accomplirent ensuite, en 1794, la conquête de la Belgique et de l'Italie, en attendant celle de l'Europe presqu'entière. L'Allemagne jusqu'ici a contenu ses ennemis; il ne faut pas qu'il en reste ainsi; il faut dompter le peuple allemand, lui imposer nos idées, notre conception. Camarades, ne voyez dans le pays de la tyrannie, de l'esclavage, des tendances de domination sur les autres nations. Restez fidèles à vos alliés sans vous inquiéter si le bon droit et la raison sont de leur côté. Que la haine, l'orgueil, la vengeance vous servent, envers l'Allemagne, de saintes inspiratrices. Ne déposez les armes qu'après l'avoir écrasée, fallut-il pour cela transformer la malheureuse Europe et surtout la Belgique en un monceau de ruines. »

Ce langage de l'ancien leader socialiste, lui-même aveuglé et passionné, ne serait que trop vraisemblable. Il donnerait raison à ceux qui ne voulurent jamais voir en Vandervelde qu'un bourgeois dilettante de l'humanitarisme, un oligarque, un charlatan de la tribune. J'avoue que tel ne fut pas, que tel n'est pas encore mon avis touchant son rôle et son caractère. Et c'est pourquoi son attitude inhumaine m'est une douloureuse déception; je ne peux me l'expliquer que par la tempête de folie, de préjugés et de haines, qui a, dans la crise actuelle, emporté même les intelligences les plus fermes et les âmes les plus généreuses.

A l'instant, je lis que les socialistes du Département de la Seine ont voté par 5,432 voix contre 4,466, leur participation à la Conférence de Stockholm. Les dirigeants socialistes bruxellois montreront-ils moins de clairvoyance, de courage et surtout d'humanité que leurs coréligionnaires politiques de Paris? Ils n'ont déjà que trop tardé et tergiversé.

Humanus.

Voici, d'autre part, le texte de la circulaire qu'adresse au public socialiste belge la *Section belge du groupe internationaliste* qui s'est constitué avec raison pour hâter l'œuvre de paix et de reconciliation:

Aux membres du P. O. belge,
A tous les ouvriers organisés,

Au Congrès des socialistes de l'Entente, à Paris.

« Le Groupe Internationaliste (sect. belge), composé de membres de tous les syndicats, après avoir pris connaissance de la résolution que doivent défendre Vandervelde et de Brouckère au Congrès des socialistes de l'Entente, qui doit se tenir à Paris, résolution qui est libellée comme suit :

« 1. L'Internationale. — Le Parti Ouvrier Belge maintient son avis exprimé le 20 février 1915 devant le Bureau Socialiste International, à La Haye. Il est adversaire d'une entrevue avec les socialistes des Etats centraux : dans les circonstances actuelles, un échange de vues libre et objectif, basé sur les documents nécessaires, est impossible; la condition préalable à un essai de rapprochement est l'évacuation de la France et de la Belgique. Le P.O.B. ne veut d'ailleurs une entrevue avec les socialistes allemands que pour leur demander compte de l'attitude qu'ils ont adoptée le 4 août 1914 à l'égard des actes de leur gouvernement, afin d'en tirer les conclusions concernant la future Internationale.

2. Pourparlers de Paix. — Le P.O.B. prend les déclarations à double sens du Chancelier, pour une manœuvre dont le but est d'obtenir une paix favorable aux Puissances centrales; il est d'avis que les conciliabules dans l'Internationale, en faveur de la paix, seraient inutiles et même nuisibles en ce moment; il n'a pas confiance dans les socialistes allemands.

3. La future paix. — Le P.O.B. salue le Congrès socialiste des pays alliés, qui a pour but de déterminer son attitude dans la présente guerre; il espère que les délégués examineront et prendront toutes les mesures propices pour continuer avec succès cette guerre de défense et assurer la défaite des agresseurs, etc., etc. »

Après avoir pris connaissance des commentaires que suggère cette résolution aux socialistes belges réfugiés en Hollande, dont voici un extrait tiré du journal « Le Socialiste Belge » :

« ... A notre avis, personne n'a le droit de parler au nom du P.O.B. s'il s'agit des lignes directrices ou de la tactique de parti...

Nous savons très bien dans quelles conditions vivent nos camarades en Belgique, et c'est parce que nous le savons que nous pouvons déclarer que la résolution ne reflète pas le moins du monde l'opinion de tout le prolétariat belge. Elle ne représente le sentiment que de quelques personnes... »

Considérant qu'il est urgent de faire connaître l'opinion de socialistes belges, se trouvant journellement devant la misère de la classe ouvrière du pays;

Déclare criminel et contraire aux principes du socialisme, de vouloir contribuer au maintien de l'état de guerre;

Déclare ne pas reconnaître à Vandervelde et de Brouckère le droit de parler au nom du P.O.B., celui-ci n'ayant pas été consulté;

Il préconise, au contraire, la reprise des relations internationales, le plus tôt possible, avec les groupes restés *fidèles* aux principes du socialisme.

Le G. I. (sect. belge) déclare en outre ne pas être d'accord avec la politique préconisée dans cette résolution.

Il estime que *le problème de la guerre se pose uniformément pour tous les prolétariats, et qu'en conséquence les socialistes de tous les pays ont pour devoir de se défaire du pacte conclu avec les partis bourgeois, afin que la saine volonté des prolétaires pèse de tout son poids pour mettre fin à ce massacre QUE RIEN NE PEUT JUSTIFIER.* »

Le Groupe Internationaliste (sec. belge).

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 30 mai. — Officiel du soir :
Rien de particulier.

BERLIN, 30 mai. — Officiel de midi :

Théâtre de la guerre a l'Ouest.

Toute la journée, l'action d'artillerie n'a été vive que dans le secteur de Wytschaete. Dans la soirée, le feu est également devenu plus intense dans d'autres endroits. Des poussées de reconnaissance des Anglais sur le front d'Artois et des Français au Chemin des Dames ont été rejetées. Des combats d'avant-postes au sud-ouest de St-Quentin nous ont rapporté un certain nombre de prisonniers.

Théâtre de la guerre à l'Est.

La situation ne s'est pas modifiée.

Front en Macédoine:

Pas d'événements essentiels.

AUTRICHIEN

VIENNE, 30 mai :

Théâtre de la guerre à l'est.

L'activité combattive se maintient, notamment en Galicie orientale.

Théâtre de la guerre italien.

La journée d'hier a été relativement calme à l'Isonzo. Vers le soir, les Italiens tentèrent de nouveau d'avancer avec des forces imposantes près de Vodice. L'attaque s'écroula sous notre feu. Pareil sort a été réservé aux attaques italiennes prononcées ce matin de bonne heure près de Jamiano. En Carinthie et au front tyrolien, rien d'intéressant.

Théâtre de la guerre au Sud-Est.

Au sud-est de Berat des poussées de reconnaissance italiennes ont été anéanties.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 30 mai. — Officiel :

Front du Caucase:

Rien de spécial à signaler en dehors du feu inefficace de l'artillerie ennemie.

Front du Sinai :

Faible canonnade pendant la nuit du 28 au 29. Pour le reste pas d'événement important à signaler.

BULGARES

SOFIA, 29 mai. — Officiel :

Sur tout le front, faible canonnade, plus violente sur la Strouma inférieure. Dans la boucle de la Czerna, tourbillon de feu intermittent. Pendant la nuit, deux compagnies ennemies ont tenté d'avancer contre nos postes avancés établis près d'Altschak Mahle; elles ont été repoussées par notre feu.

Front en Roumanie :

Pendant la nuit, des patrouilles ennemies ont tenté d'approcher en canot de Tulcea; elles ont été mises en fuite par notre feu. Près d'Isaccea, coups de canon isolés.

FRANÇAIS

PARIS, 29 mai. — Officiel de 3 h. p. m. :

Hier, en fin de journée, bombardement violent de la région d'Hurtebise, à la suite duquel l'ennemi a prononcé deux attaques qui ont été repoulées par nos feux. Toutes nos positions ont été intégralement maintenues. En Champagne, rencontres de patrouilles dans les secteurs au sud de Nauroy et de Moronvilliers. Nos batteries ont exécuté des tirs de destruction efficaces sur les organisations et les voies de communication de l'ennemi. Sur la rive droite de la Meuse, nous avons enlevé un petit poste ennemi au nord de Vacherauville et fait des prisonniers. Nuit calme partout ailleurs.

Aviation. — Le 28 mai, sept avions ennemis ont été abattus en combats aériens par nos pilotes et douze autres sérieusement endommagés ont été contraints d'atterrir dans les lignes ennemies.

PARIS, 29 mai. — Officiel de 11 h. p. m. :

Rien à signaler au cours de la journée en dehors d'une lutte d'artillerie parfois violente dans le massif de Moronvilliers, notamment sur le Casque et le Têton.

PARIS, 28 mai. — Officiel de l'Armée d'Orient :
Rien d'important à signaler.

ITALIEN

ROME, 29 mai. — Officiel :

Sur le Carso, l'ennemi a cherché hier, en mettant énergiquement en action ses canons et ses mortiers, à entraver le vigoureux travail fait par nos troupes pour renforcer nos lignes. Une attaque ennemie, dirigée contre nos positions établies à l'est de la voie ferrée San Giovanni-Duino a échoué sous notre feu.

Au cours de la nuit du 28 mai et durant la journée d'hier, l'ennemi a dirigé un feu concentrique de canons de tout calibre contre la hauteur 126, située au sud de Grazigna. Notre artillerie est intervenue à temps et a dispersé à différentes reprises les détachements d'attaques autrichiens qui se rassemblaient dans les tranchées ennemies les plus avancées.

Dans le secteur de Vodice, le feu dirigé contre nos positions établies sur la hauteur 652 n'a pas été moins violent. Une attaque dirigée par d'importants détachements ennemis contre le sommet de cette hauteur a échoué grâce à la rapide intervention de nos troupes. Par contre, l'infanterie italienne, brisant la ténace résistance de l'ennemi posté dans les cavernes, a notablement progressé sur le versant sud-est de cette même hauteur et s'y est fermement établie.

Dans le secteur de Piava, nous avons repoussé l'ennemi dans la vallée située à l'est de Globna et nous avons fait une centaine de prisonniers.

ANGLAIS

LONDRES, 29 mai :

Au sud-ouest de Lens des détachements de patrouilles ennemis ont été repoussés au cours de la nuit; des raids, accompagnés de succès ont été effectués au nord du bois de Ploegsteert.

LONDRES, 29 mai. — Officiel :

Le navire-hôpital « Dover-Castle » (8,271 tonnes) a été torpillé le 26 mai, à 6 heures du soir, dans la Méditerranée. A 8 h. 1/2 du soir, il a été touché par une seconde torpille et a coulé. Tous les malades, le personnel sanitaire et l'équipage ont été sauvés, à l'exception de six personnes, qui ont disparu, vraisemblablement tuées par l'explosion.

Le croiseur-auxiliaire armé « Hilary » a été torpillé et a coulé dans la mer du Nord; quatre hommes ont été tués par l'explosion.

Un contre-torpilleur anglais a coulé à la suite d'une collision; il n'y a pas eu de victimes.

Dernières Dépêches

Les combats à l'ouest.

Berlin, 30 mai. — Au front d'Arras, le feu destructeur n'a été plus animé que dans quelques secteurs, notamment près d'Avion et de Rœux. Des patrouilles anglaises ont été repoussées fréquemment. L'attaque d'une forte division anglaise, prononcée après une puissante préparation d'artillerie contre la carrière de sable, au nord-ouest de Hulluch, a également échoué sous le feu de défense allemand et au cours de combats de grenades à main.

Au front de l'Aisne il n'y a eu que des feux de destruction réciproques d'artillerie et de lance-mines ainsi que des combats de patrouilles. Une tentative d'attaque française prononcée en plusieurs vagues d'assaut sur une largeur de bataillon dans la région de Craonne, s'écroula le soir du 29 mai, avec des pertes sanglantes pour les Français. Vers le soir le feu ennemi augmenta d'intensité dans la région du Winterberg.

Sur les hauteurs de Champagne l'activité d'artillerie augmenta également vers le soir. Le feu destructeur de l'ennemi s'étendit jusqu'au loin dans les terrains situés derrière nos positions.

La résistance allemande à l'ouest.

Bâle, 30 mai. — Des « Basler Nachrichten » : « Le lieutenant-colonel Quinquelin, correspondant du journal argentin « La Nacion » écrit du front de l'ouest à son journal :

« Jamais au cours de mes promenades à travers les champs de bataille, depuis le début de la guerre, je n'ai ressenti avec une conviction aussi forte, *l'impression de certitude et de confiance dans la victoire finale des troupes allemandes.* J'ai causé avec des officiers prisonniers anglais qui, au cours de leur transfert sur Douai avaient vu une partie des fortifications allemandes. Eux aussi ont manifesté leur conviction de ce que tous leurs efforts étaient inutiles. Ils pourront certes s'emparer encore des ruines de quelques villages supplémentaires, mais ils se heurteront sans cesse à de nouvelles positions tout aussi fortes et agencées jusque dans leurs moindres détails, de telle sorte que *toute la population masculine de France et d'Angleterre ne suffirait pas à atteindre la frontière.* Si la conquête du territoire occupé devait nécessiter autant de temps qu'il en a fallu pour les résultats acquis du 9 avril jusqu'à maintenant, c'est-à-dire la période la plus animée de toute la guerre, *il nous faudrait environ 90 ans pour rejeter les Allemands à leur frontière.* »

Les combats à l'est.

Au front de l'est l'activité aérienne ennemie a augmenté. En guise de représailles pour les jets de bombes ennemies, nous avons bombardé le dépôt de munitions près de Podhaice. Feu d'artillerie destructeur ennemi plus intense et auquel nous avons riposté dans les secteurs de Smotrec et de Mestecanesci. La nuit une patrouille ennemie forte de 40 hommes qui s'avançait au nord de Bistritz a été chassée par nos patrouilles et au nord de la route de Valeputna nous avons repoussé une attaque de grenades à main contre une patrouille de campagne.

Les pertes gigantesques des Anglais.

Berne, 29 mai. — Le « Berner Tageblatt » annonce de source privée londonnienne que les pertes totales des Anglais, en officiers, y compris les aviateurs, se sont élevées au cours de la bataille d'Arras, jusqu'au 20 mai, à 4,940, dont 1,433 tués et 169 disparus. Comme d'après les expériences antérieurement faites, la perte d'un officier correspond à celle de 40 hommes, on peut évaluer les pertes anglaises dans la bataille d'Arras, à environ 197,000 hommes. En fait, les pertes publiées jusqu'au 20 mai s'élèvent à plus de 130,000 hommes, en tenant compte toutefois que les Anglais n'ont commencé à publier leurs pertes que 10 ou 12 jours après celles de leurs pertes en officiers. Il est néanmoins certain que l'offensive de printemps coûte aux Anglais une perte totale d'environ 200,000 officiers et soldats. Les pertes anglaises annoncées par le « Times », des 21 et 22 mai, comportent les noms de 561 officiers dont 133 tués et une quantité d'hommes tués non mentionnés. Le journal annonce que les deux listes dressées par l'administration de l'armée contiennent les noms de 11,270 hommes et celle de l'Amirauté cite 170 tués.

L'anniversaire de la bataille du Skager-Rack.

Berlin, 20 mai. — A l'occasion de l'anniversaire de la bataille navale au large du Skager-Rack, nous rappellerons, que dans la plus grande des batailles navales qui aient eu lieu avant le 31 mai 1916, notamment celle de Trafalgar, les Anglais n'ont perdu en tout que 449 morts, alors que dans la bataille du Skager-Rack, 6,104 officiers et soldats anglais ont perdu la vie. Les pertes des Espagnols et des Français près de Trafalgar s'élevaient à 4,522 morts, ceux de la flotte allemande de haute mer près du Skager-Rack ne se sont élevées qu'à 2,414.

Berlin, 30 mai. — On peut se faire une idée de la signification énorme de la bataille du Skager-Rack et de ce que le peuple anglais pense en réalité, par un article du correspondant londonien du journal ententophile « El Heraldo » de Madrid, Louis Bonafoux, publié le 5 mai et qui traite de la mutation des pares des lords anglais en champs de pommes de terre : « Les Anglais », dit-il, « creusent et sèment pour de nombreuses années de guerre. Récemment encore ils paraissaient être indifférents et tenir la guerre pour une espèce de guerre coloniale. Mais la bataille devant le Jutland a été comme un éveil[illegible]lement de la fierté et de l'intérêt britanniques, et longtemps avant la déclaration de Carson, chaque Anglais était convaincu que l'Angleterre joue son existence dans cette partie sanglante. »

Sauf-conduit aux navires norvégiens.

Christiania, 30 mai. — De l' « Aftenposten » et du « Sjöfartstidende » : « Le gouvernement allemand se propose d'offrir un sauf-conduit à tous les navires norvégiens qui voudront quitter l'Angleterre à destination de la Norvège, le 1er juillet. » L' « Aftenposten » ajoute : « Cette offre correspond en réalité à celle qui nous a été faite fin avril, et dont nos navires n'avaient pu profiter, le délai ayant été trop court. L'offre a été faite sans condition. »

Les pertes italiennes.

Carlsruhe, 29 mai. — D'après le « Neue Zurcher Nachrichten », les Italiens ont perdu jusqu'ici plus de 150,000 hommes en morts, blessés ou disparus, au cours des combats actuels à l'Isonzo.

La situation en Italie.

Berne, 30 mai. — D'après l' « Information », le gouvernement italien fournira vers le 14 juin, lors de la réouverture de la Chambre, des explications au sujet de la situation politique, économique et militaire de l'Italie.

D'après les journaux de Milan, le ministre des affaires étrangères, Orlando, tenant compte des dernières manifestations et exigences des interventionnistes se rendra prochainement à Milan.

Milan, 30 mai. — Du « Secolo » : Le président du Conseil exposera les buts de guerre minima du royaume d'Italie vers le premier tiers de juin, lors de la réouverture des Chambres italiennes.

Les conséquences de la guerre sous-marine.

Berlin, 30 mai. — Le « Times » publie une remarque qui montrera au public par le calcul suivant, la vraie signification des pertes maritimes : « Une tonne d'farine représente la ration de toute une semaine pour 750 personnes. Si 1,000 tonnes sont perdues, cette perte correspond à la consommation annuelle d'une ville de 15,000 habitants.

Amsterdam, 30 mai. — Des sujets anglais de notre ville, notamment la femme d'un amiral anglais, hollandaise de naissance, ont été informés par écrit des proportions terrifiantes prises par le renchérissement en Angleterre, à tel point qu'on ne peut plus se procurer une foule de vivres de première nécessité. L'épouse de l'amiral écrit que l'état des esprits en Angleterre est très déprimé, car on ne se fait aucune illusion sur les grands succès des sous-marins. La tendance à la paix augmente très fort dans les milieux cultivés, notamment dans les milieux commerciaux.

Vaisseaux coulés.

Rotterdam, 30 mai. — Du « Maasbode » : Les navires suivants ont été coulés : « Thérèse » (200 tonnes), de Norrköping; «Crik» (237 t.), de Strenoë; «Oran Norman» (257 t.), de Christiania; «Pauline Kjell» et «Nann Smith» (2003 t.), de Drammen.

Constantinople, 30 mai (Milli). — Durant la nuit du 26 au 27 mai, deux poseurs de mines russes, ont été coulés à l'entrée du Bosphore. Les cadavres d'un officier et de 3 soldats que nous avons pu recueillir, ont été enterrés dans le parc de l'ambassade russe à Bujukdere, avec les honneurs militaires.

LA GUERRE SOUS-MARINE.

Les pertes de l'Entente en navires de guerre.

Berlin, 30 mai. — Depuis le début de la guerre jusqu'au 30 mai 1917, il a été anéanti en navires de guerre de l'Entente, à l'exclusion des croiseurs auxiliaires : 252 navires et vaisseaux représentant un déplacement d'eau de 890,765 tonnes. Parmi ces 252 navires et vaisseaux figurent 155 navires anglais déplaçant un total de 631,700 tonnes. Ceux-ci se composaient de 12 vaisseaux de ligne, 17 croiseurs de combat et cuirassés, 18 croiseurs armés, 67 torpilleurs, 28 sous-marins et 13 autres navires de guerre, tels que des chasseurs de sous-marins de la classe « Arabic ». Outre les pertes subies en navires de guerre, l'Entente n'a pas perdu moins de 200,000 tonnes brut en croiseurs auxiliaires, du fait des mesures belliqueuses des Puissances centrales jusqu'à la date du 30 mai et la forte majorité d'entre eux appartient à la flotte anglaise.

La mer de glace bloquée par les mines allemandes.

Berlin, 30 mai. — Le vapeur russe « Swiet », chargé de produits chimiques et de minerais, est arrivé de Hull dans le port de Romanof. Le capitaine a déclaré au correspondant du « Novoïe Vremia » que, dans la mer de Glace, il avait été poursuivi pendant quatre heures par un sous-marin allemand. Quoique son navire fût armé, il le croyait perdu, lorsque des navires de patrouille anglais sont arrivés et ont engagé le combat avec le submersible, ce qui a permis au vapeur de s'enfuir. Le capitaine a déclaré, en outre, que les Anglais lui avaient officiellement annoncé que quatorze sous-marins allemands modernes au moins opèrent dans la partie septentrionale de la mer de Glace. Il est impossible d'éviter les attaques des sous-marins en naviguant en zig-zag, le port de Romanof étant presque complètement bloqué par une ceinture de mines allemandes. Pendant la semaine écoulée, deux dragueurs de mines anglais ont touché des mines et ont coulé. La navigation vers la côte de Mourman a été considérablement réduite.

DÉPÊCHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

Les combats à l'Isonzo.

Vienne, 29 mai. — Après la courte pause du dimanche de Pentecôte, les combats à l'Isonzo ont repris avec [illegible] sur tout le front, [illegible] fois encore les Italiens ont lancé des masses considérables contre la partie septentrionale du front. Vers midi, leur artillerie a commencé à canonner tout le secteur au sud-est de Plava et a concentré principalement son feu contre les hauteurs de Vodice et du Monte Santo. L'assaut de l'infanterie italienne, qui se déploya en cet endroit, continua jusque dans l'après-midi, mais notre infanterie et surtout les régiments n. 9, 24 et 77, appuyée comme toujours de façon superbe par l'artillerie, a anéanti tous les efforts désespérés de l'ennemi. Par endroits, il y eut de violents corps-à-corps. Nos troupes ont néanmoins réussi à décider rapidement le combat en leur faveur, grâce à l'opiniâtreté de fer et à la vaillance avec laquelle ils se jouent des forces supérieures de l'adversaire. La nuit même n'amena pas la fin du combat.

Dans la région de Goritzia, l'ennemi a tenté par deux fois de s'avancer contre notre position, mais il fut néanmoins repoussé et laissa en outre 200 prisonniers entre nos mains.

Sur le haut plateau du Carso, il y eut hier des combats purement locaux. C'est ainsi que l'ennemi a prononcé dans la matinée quatre attaques au sud-est de Jamiano, qui furent toutes nettement repoussées; 15 officiers et 800 soldats restèrent prisonniers entre nos mains. L'après-midi et la nuit se passèrent sans combats de plus grande envergure. Les Italiens ne risquèrent une attaque que dans un seul endroit; elle échoua devant l'attitude de nos braves troupes.

Ainsi a débuté hier la troisième phase de la dixième bataille de l'Isonzo, mais le lundi de Pentecôte n'a pas apporté le succès aux Italiens, et il n'existe pas de preuve plus décisive de l'esprit héroïque qui anime nos vaillantes troupes que le grand nombre de prisonniers qu'ils ont pris jusque hier à l'adversaire. Le nombre d'Italiens amenés jusque hier, de la ligne de feu, n'est pas inférieur à 14,500.

Les tanks.

Berlin, 29 mai. — En France, l'opinion continue à critiquer les tanks blindés, autrefois tant vantés. Un soldat du 22e régiment d'infanterie écrit de la région de Craonne : « J'ai vu nos tanks, qui étaient autrefois le grand espoir de la France; mais ils s'enflamment trop vite. » Un lieutenant aviateur français, descendu, dans un combat, par un aviateur allemand, écrit de St-Etienne en date du 12 mai : « Le contingent des tanks n'a aucune valeur pour l'armée. Des 108 tanks qui ont participé à l'offensive, 66 ont été détruits. Comme tu dois le savoir déjà, le major Louis Bossut a été brûlé avec son tank. »

Attaques aériennes allemandes en Russie méridionale.

St-Pétersbourg, 26 mai (télégramme retardé). — Ces derniers jours, des avions allemands ont exécuté de nombreux vols au-dessus des villes danubiennes qu'ils ont copieusement bombardées en faisant de nombreuses victimes. La poussée contre la ville d'Ismail a été particulièrement terrible.

Troubles à Paris.

Berne, 29 mai. — De Paris au « Nouvelliste de Lyon » : Le soir du 28 mai, de violents incidents se sont produits dans le quartier très populeux de Montparnasse, surtout dans le voisinage de la gare. Rue de la Gaîté, il y eut de fortes collisions, tendant à se développer vers l'intérieur de la ville. La police chargea à l'arme blanche. Des pierres furent jetées et plusieurs manifestants furent blessés. La foule fut dispersée; trois arrestations furent opérées.

Les grèves à Paris.

Le « Progrès » de Lyon annonce que les restaurants parisiens sont surveillés par la police. Les télégraphistes, les téléphonistes et les facteurs des postes se sont partiellement joints aux grévistes.

Le procès d'espionnage Gerlach.

Berlin, 29 mai. — On annonce de Zurich au «Berliner Lokal-Anzeiger » : On télégraphie de Milan : Le témoin de la Couronne dans le procès Gerlach, le célèbre soldat calabrais Bruno Tedeschi, a été déclaré fou. De ce fait, tout le procès d'espionnage est devenu nul.

Dans la navigation suédoise.

Stockholm, 30 mai. — A raison du torpillage de six navires suédois et de la capture de trois autres bâtiments, tous destinés à la Finlande, les armements de la place ont arrêté provisoirement tout transport de marchandises vers la Finlande.

Les socialistes allemands à Stockholm.

Berlin, 30 mai. — Le « Vorwärts » annonce que les représentants du bureau du parti social-démocrate, de la fraction du Reichstag et de la Commission générale des syndicats ouvriers de Berlin, sont partis viâ Copenhague pour Stockholm, où ils entameront, le 3 juin, les pourparlers avec le comité organisateur de la Conférence de Stockholm.

La presse anglaise à Pétrograd.

Le correspondant du « Times » à Pétrograd écrit que l'Agence télégraphique de Pétrograd, qui se trouve sous le contrôle de la commission pour les affaires étrangères, du Conseil des ouvriers et des soldats, boycotte la presse anglaise, à l'exception des organes radicaux.

Le nouveau président du conseil chinois.

L'Agence Reuter apprend de Pékin que le Parlement a approuvé la nomination à la présidence du conseil de Li-Tsing-Chis, un neveu de feu Li-Houng-Tchang. Le nouveau titulaire constituera probablement un ministère de coalition.

L'exportation de soieries italiennes.

Zurich, 30 mai. — Le gouvernement italien a défendu l'exportation de la soie et des articles en soie vers tous les pays neutres qui ont une frontière commune avec les pays ennemis. Pour la Suisse, il est fait une exception, en ce sens que le bureau de la douane italo-suisse, à Domodossola, est autorisé à permettre la sortie de colis-postaux contenant du velours, des dentelles, des tulles, des tissus d'ameublement, des broderies de brocart et articles similaires, sans permission spéciale du ministère du commerce.

Révocation de généraux italiens.

Le « Corriere della Sera » annonce que plusieurs douzaines de généraux ont été révoqués récemment de leurs fonctions pour incapacité.

REVOLUTION RUSSE.

Amsterdam, 29 mai. — On mande du « Daily News » à l'« Algemeen Handelsblad » que Kerenski a lancé une proclamation contre les razzias auxquelles se livrent fréquemment les soldats dans les districts agraires. « La jeune liberté de la Russie se trouve menacée, dit-il, si cette situation de vol, d'incendie criminel et d'actes de violence perdure. Le même journal parle de dangereuses scènes de rebellion, suscitées par les monarchistes, dans l'espoir de ramener de nouveau la Russie au régime monarchique par la voie de l'anarchie.

St-Pétersbourg, 29 mai. — Le Conseil des ouvriers et soldats communique la motion suivante : Le Congrès des représentants de l'armée active et de la marine au front d'Odessa et les ouvriers et paysans qui la composent saluent les camarades et membres de l'Internationale qui ont levé la bannière de la fraternité des masses ouvrières englobant tous les peuples et qui ont jeté les bases d'une paix générale, sans annexions de territoires et sans indemnités de guerre en se basant sur le droit d'autonomie des peuples.

Berlin, 29 mai. — On annonce de Stockholm au « Berliner Tageblatt » : D'après le « Wetschernaja Wremja », Kerenski a déclaré, lors de son séjour à Helsingfors, que les ambassadeurs russes à Paris et à Londres ont été relevés de leur poste, ainsi que l'ambassadeur français à St-Pétersbourg. Le journal estime que dans les cercles diplomatiques on s'attend à une rupture complète avec les traditions de la diplomatie russe d'avant la Révolution et qu'à partir de maintenant des politiciens et des représentants démocratiques les remplaceront. Le socialiste activiste Plechanoff a été désigné pour le poste d'ambassadeur à Paris, et Briand pour le poste d'ambassadeur français à St-Pétersbourg.

Rotterdam, 29 mai. — D'après une nouvelle de Londres au « Nieuwe Rotterdamsche Courant », le prince Krapotkin et d'autres Russes bien connus séjournant à Londres, ont formé une Commission chargée d'éclairer l'Angleterre au sujet de la situation dans la nouvelle Russie.

Les Français en Russie.

Berlin, 29 mai. — D'après le « Berliner Tageblatt », 5,000 artilleurs français ont occupé le port de Romanoff à la côte de Murman. D'autres contingents de troupes suivront. C'est un nouvel acheminement vers l'occupation systématique par l'Entente des ports russes.

Chute d'un grand avion russe.

D'après le « Manchester Guardian », les Russes ont perdu, près de Monasterszyska, un avion de type géant, du système Mourometz. Pour une raison inconnue, l'appareil est tombé d'une hauteur de 3,000 mètres. Le commandant de l'avion, le lieutenant Lawroff, ainsi que les autres membres de l'équipage, soit 4 officiers et 1 soldat, ont été tués.

Exodes en Russie.

Stockholm, 30 mai. — D'après une nouvelle de Reval, plus de 10,000 habitants ont quitté cette ville pendant ces dernières semaines. A Narva également, la population s'apprête à quitter la ville.

L'Etat-major d'une division serbe arrêté par des soldats russes.

Stockholm, 30 mai. — Le commandant d'armée du district militaire d'Odessa a lancé le 15 mai l'ordre du jour suivant : « Le conseil des soldats des troupes placées sous mes ordres a arrêté tout l'état-major de la division serbe cantonnée ici, le commandant de la division inclus. J'attire l'attention des soldats sur le fait que les troupes serbes sont soumises au commandement supérieur russe, simplement sous le rapport des opérations, et que l'arrestation de hauts représentants d'une armée alliée, est regrettable et intolérable et qu'elle semble enfreindre les règles du droit des peuples. »

La guerre aérienne.

Berlin, 29 mai. — Une nouvelle officielle de Reuter du 25 mai fait un rapport au sujet des résultats des attaques aériennes signalées dans le communiqué allemand, contre la côte sud-est d'Angleterre. D'après cette nouvelle, la plupart des dégâts ont été causés dans une ville, où les bombes sont tombées dans les rues, ont touché un nombre considérable de civils, endommagé gravement des magasins et des maisons, blessé 70 personnes, parmi lesquelles 27 femmes et 19 enfants. Le but que poursuit Reuter est visible. La désignation du chiffre des victimes et la suppression du nom de la ville attaquée, doivent faire croire que les aviateurs allemands ont jeté des bombes sur des villes ouvertes. Nous voulons compléter la nouvelle de Reuter : la ville attaquée était la forteresse navale de Douvres, le dépôt principal des renforts à transporter par le canal. Près de Douvres et de Folkestone, il y a des dépôts et des entrepôts de vastes dimensions, occupés par des troupes qui attendent leur transport au théâtre de la guerre français et où sont accumulés des munitions et des approvisionnements destinés aux besoins gigantesques de l'armée anglaise. Nos aviateurs trouvent dans cette accumulation de provisions et de munitions des buts fertiles. Sept violents incendies observés par des aéroplanes arrivés plus tard sur les lieux, prouvent que l'attaque a été heureuse. La nouvelle que trois aéroplanes allemands sont perdus est inexacte. Un seul appareil n'est pas rentré à son port d'attache. La gloire facile d'attaquer des villes ouvertes reste réservée, comme auparavant, aux Français et aux Anglais.

Echos et Nouvelles

On annonce une vente de beurre à Bruxelles.

La Ligue des Marchands et Producteurs de beurre du Brabant informe la population de l'agglomération bruxelloise qu'il sera délivré *exceptionnellement* une ration de 100 grammes de beurre *à tout ménage de 1 à 3 personnes et de 200 grammes de beurre à tout ménage de 4 personnes et plus, et ce aux prix officiels.*

Ces distributions se feront par les soins des membres de la Ligue dans les locaux que les diverses administrations communales du Grand-Bruxelles mettront à la disposition de notre Ligue.

Les ventes se feront *sans garantie de date, au fur et à mesure de la disponibilité.* (Cela promet !)

On commencera le jeudi 31 courant par la vente du beurre aux habitants de Bruxelles, qui ne sont pas inscrits chez un marchand de beurre.

Les porteurs des cartes de ménage de la Ville de Bruxelles (magasins communaux) pourront se présenter aux guichets des Halles Centrales, dans les sous-sols, entrée Marché aux Poulets, aux jours et heures désignés ci dessous :

Cartes de ménage n. 1 à 3000 : vendredi 1 juin, de 9 à 1 h. ; cartes de ménage n. 3001 à 6000 : vendredi 1 juin, de 3 à 7 h. ; cartes de ménage n. 6001 à 9000 : samedi 2 juin, de 9 à 1 h. ; cartes de ménage n. 9001 à 12000 : samedi 2 juin, de 3 à 7 heures. Pour les cartes de ménage dépassant 12000, la vente sera annoncée ultérieurement.

La vente dans les faubourgs fera l'objet d'un avis spécial. (Ce sera pour Dieu sait quand...)

Les personnes qui se présentent au guichet sont tenues de se munir de la monnaie *exacte* du montant de leur ration, sous peine de refus de délivrance du beurre.

Les personnes qui ont renoncé à leur carte de graisse, soit totalement, soit partiellement, continueront à être servies régulièrement, tous les 15 jours chez les détaillants de leur choix, membres de la Ligue. La ration reste fixée à 200 grammes par personne et par quinzaine.

Il leur sera également délivré, chez ces détaillants, des rations supplémentaires à titre exceptionnel et sans aucun engagement pour l'avenir.

Vandalisme dominical.

Les deux journées ensoleillées de la Pentecôte ont donné à la population bruxelloise l'occasion d'affirmer une fois de plus la façon dont elle sait respecter les beautés naturelles. Dès le matin, ce fut chaque jour un exode de familles entières se rendant aux champs, au bois, à la forêt. Ivres de grand'air, tous ces citadins se précipitèrent à l'envi sur toutes les fleurs, sur tous les arbustes, arrachant des branches entières pour la possession éphémère de quelques fleurs, tôt fanées. A l'heure du retour, c'est par brassées que certains ramenèrent en ville aubépines et rhododendrons. A certains endroits, la chose fit scandale, tellement ce vandalisme avait écœuré des promeneurs plus respectueux que d'autres des beautés naturelles. On citait même des conflits violents avec des propriétaires de jardins et de villas, qui avaient protesté contre les empiètements des citadins.

Pour les beaux dimanches qui s'annoncent pendant l'été proche, il est urgent que des mesures de police soient prises. On réglemente sévèrement nos cimetières. Avec combien de raison n'a-t-on pas défendu d'en sortir avec la plus humble fleurette. Il importe que la police monte la garde sur les grandes routes, aux terminus des tramways et dresse d'impitoyables procès-verbaux à quiconque reviendrait avec des branches, des verdures ou des fleurs dont il ne pourrait légitimement justifier la provenance !

Le Conseil communal de Laken

s'est réuni mardi à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. Emile Beckstael, bourgmestre.

Dès le début le Conseil s'est constitué en Comité secret au cours duquel on a discuté différents objets qui avaient figurés à l'ordre du jour de la séance précédente, notamment la désignation d'un membre pour la Commission des récoltes en remplacement de MM. De Kelper et Brunefaut. Recouvrement de taxes. Concours de façades érigées en 1913, 1914 et 1915. Revision des pensions allouées sous l'ancien régime, propositions de la Commission de la caisse des pensions.

Le bourgmestre a donné connaissance au Conseil d'une demande de l'autorité allemande concernant la livraison des fils de fer barbelés et lisses.

La démission de l'agent de police Goffoy est acceptée.

Une demande de fonds pour l'approvisionnement des magasins communaux est acceptée.

Le Conseil décide d'établir une taxe sur les courses de chiens. (L'année dernière, ce même Conseil, dans une séance publique avait supprimé les courses sous prétexte que c'était une exploitation honteuse pendant la guerre.)

On examine encore différentes propositions à propos de l'enseignement ; divers actes des administrations charitables et des fabriques d'Eglises ; puis la séance est levée à 7 h. 1/2. (A.)

Le gouvernement belge et la séparation administrative.

On lit dans le « Belgischer Kurier » du 30 mai :

D'après la presse de l'Entente et neutre, le gouvernement belge au Hâvre a publié deux lois s'appliquant également à la Belgique occupée. La première de ces lois complète les dispositions du Code pénal belge relativement aux crimes et aux délits contre la sûreté de l'Etat et qui menace de peines sévères ceux qui appuient à dessein les projets de l'ennemi, qui sapent la fidélité des citoyens vis-à-vis du Roi et de l'Etat et qui ont dénoncé leurs concitoyens à l'ennemi. La seconde loi stipule que toutes les mesures de la Puissance occupante seront infirmées, sans plus ,après la délivrance du pays et que toutes les lois et ordonnances du gouvernement belge ont force de loi dans le territoire occupé.

Les deux lois blessent absolument le droit des gens.

Le gouvernement belge n'a pas le droit de proposer des mesures législatives quelconques, son pouvoir légal a complètement cessé pour le territoire occupé et a passé à la puissance occupante. L'ancien représentant du pouvoir en Belgique, donc le Roi des Belges, ne peut décréter efficacement des ordonnances ou des lois dans le territoire occupé et aussi peu abolir ou modifier les lois et ordonnances en vigueur dans ce territoire. Aucun Belge de la partie occupée de la Belgique ne doit obéissance au gouvernement belge, ni devant la loi ni devant sa conscience. C'est si naturel et si compréhensible d'après les stipulations de l'ordonnance militaire de La Haye, qu'il règne presqu'une unanimité à ce sujet dans la science du droit des gens ; pour la Belgique il suffit de s'en rapporter au jurisconsulte Ernest Nys, qui partage formellement cette opinion dans son ouvrage sur le droit des gens (volume III, p. 291).

Les mesures prises par la Puissance occupante en exécution de l'article 43 de l'ordonnance militaire de La Haye, qui impose aux occupants, comme on ne l'ignore pas, le rétablissement et le maintien de l'ordre et de la vie publiques, ont force de loi comme les lois légalement décrétées. Elles forment des lois dans le sens matériel et ne sont pas de simples ordonnances ; la différence entre les lois et les ordonnances disparaît dans le territoire occupé, parce que les lois, dans le sens formel, c.-à-d. avec la collaboration des organes appelés à y collaborer, conformément à la constitution, ne peuvent être élaborées. Les ordonnances de la Puissance occupante sont donc obligatoires pour tout gouvernement futur en Belgique et ne peuvent être abolies par celui-ci que par la voie légale et non pas par de simples ordonnances. Elles ne sont pas même abolies d'elles-mêmes à la cessation de l'occupation, pour faire place à la situation légale existant avant l'occupation. Cela est très naturel également, parce que les dispositions internationales de l'ordonnance militaire de La Haye, imposent formellement à la Puissance occupante des devoirs déterminés pour l'administration du pays, lui donnant donc le droit, de décréter des ordonnances ayant force de loi. Pour une occupation permanente d'une année, l'administration du territoire occupé exige naturellement l'exercice de ce droit.

Si l'occupation vient à cesser et si l'ancien pouvoir législatif remplace de nouveau la Puissance occupante, cet ancien pouvoir législatif se verra fréquemment devant des situations créées légitimement et dans l'intérêt du pays, qu'il ne pourra modifier que par la voie législative. Une ordonnance qui veut déclarer d'avance illégales toutes les mesures de la puissance occupante, est donc, en toutes ces circonstances, contraire à la loi et inefficace.

Pour la Belgique le fait existe pour le maintien en vigueur des ordonnances de la Puissance occupante, même après la cessation de l'occupation, en exemple très significatif de l'époque de l'occupation de la Belgique par les armées alliées en 1814-1815. Encore aujourd'hui notamment, l'ordonnance du 1er avril 1814, relative à la documentation et l'ordonnance du 5 mars 1815 au sujet de la Cour de Cassation, fait encore force de loi.

Le gouvernement belge, avec ses nouvelles lois, se met en contradiction avec le droit des gens, exactement comme autrefois, lorsqu'il privait de leurs dénominations les fonctionnaires belges travaillant avec les autorités allemandes et les menaçait de peines ultérieures. A cela s'ajoute encore qu'il est tout au moins douteux, d'après la Constitution belge, si le gouvernement peut décréter, malgré ses dispositions étendues du mois d'août 1914, des lois de pareille portée, sans la collaboration du Parlement.

Mais l'intention du gouvernement belge est évidente. Les progrès du mouvement flamand, notamment la séparation administrative, devenue une réalité, ont inspiré une sérieuse anxiété ; il essaie maintenant d'un dernier moyen pour effrayer et contenir les Flamands conscients de leurs intérêts nationaux et prêts à accepter ses vœux séculaires des mains de la Puissance occupante. Il n'y réussira pas. Les Flamands savent trop bien ce qu'ils doivent espérer de leur gouvernement ; ils ont confiance dans leur bon droit et dans la parole du Chancelier de l'Empire, que l'Empire allemand fera tout ce qui est humainement possible pendant les négociations de paix et après la paix, pour encourager et assurer le libre développement de la race flamande.

FAITS-DIVERS

BRISEURS DE VITRINES. — La nuit dernière, M. Jean G..., rue du Cirque, fut réveillé par un bruit formidable. Descendu en hâte, il constata que deux individus avaient brisé sa vitrine à coups de pierres et avaient emporté une trentaine de paires de bottines. (A.)

LES VOLS A BRUXELLES. — Dans l'école professionnelle de la rue de la Braie, on a volé 700 fr.

— On recherche une inconnue qui, à l'arrêt du tram vicinal à l'Eglise Ste-Marie, hier matin, a volé à Mme Barbe V..., de la rue des Perdrix, une sacoche contenant 200 fr.

— L'appartement de M. H. Lefèvre, rue de Woeringen, a été cambriolé. De nombreuses pièces d'orfèvrerie ont disparu.

— A la devanture de l'échope de Mme Alfred M..., au Vieux-Marché, un individu connu sous le sobriquet de « Fou de la rue des Vers » a volé une montre remontoir de valeur et a pu s'enfuir.

— A l'embarcadère du tram vicinal, avenue du Midi, Mme Jeanne Pète, de Quenast, a constaté la disparition de son porte-monnaie contenant 500 francs.

— Entre la rue de l'Escalier et la rue de la Violette, M. D..., boulanger, rue Linnée, a été délesté de sa montre et sa chaîne en or, valant 300 francs. (A.)

ACCIDENT. — Un camion lourdement chargé passait hier par les installations maritimes. Tout à coup, une des roues du véhicule se brisa. Le camionneur fut précipité de son siège et s'est fait des blessures assez sérieuses. (A.)

Panthéon 152, boul. du Nord. Vendredi 1er juin 1917. - *9e série des films de guerre.* 22980

L'ŒUVRE DE « LA PROVIDENCE POUR OUVRIERES ET EMPLOYEES » (Foyer Familial), dirigée par les Dames de la Persévérance, et établie 1, Petite rue de la Madeleine, à Bruxelles, nous prie de faire remarquer les erreurs commises au détriment de l'Etablissement et de ses pensionnaires par les reporters de faits divers qui, à trois reprises ont mentionné que des « jeunes filles s'étaient évadées du Refuge, couvent de la Madeleine, en ville. Le dernier de ces faits divers date d'environ 15 à 20 jours. Il s'agissait de la jeune M. D., évadée, disait-on, du couvent de la Madeleine, 1, Petite rue de la Madelein, en ville.

Il y a, là, évidemment une confusion avec le *Couvent des Repenties dite de Sainte-Marie-Madeleine, situé, 198, rue Terre-Neuve*, en ville. Ces sortes de faits, d'ailleurs de peu d'importance, pourraient nuire au bon renom de l'œuvre qui a son siège, 1, Petite rue de la Madeleine, ainsi qu'à la réputation de ses pensionnaires. Celles-ci sont essentiellement *libres*. Elles se rendent journellement dans les maisons de commerce de la capitale comme employées, sténo-dactylographes, caissières ou ouvrières d'ateliers. On ne peut ni ne doit donc les confondre avec les internées du Refuge des Repenties de la rue Terre-Neuve.

Nous rectifions d'autant plus volontiers qu'il s'agit évidemment en l'occurrence d'une erreur involontaire de reporter causée par la similitude du nom patronymique.

Chronique Théâtrale

THEATRE DE LA BOURSE. — Dans le compte rendu de la première de *Messaline* paru hier, le lecteur aura corrigé de lui-même, certaines coquilles qui ont dû échapper à la correction. Signalons notamment une erreur historique, Claude Ier épousa sa *nièce* Agrippine et non sa mère. Plus loin, on nous fait dire qu'Hélion saute dans l'*in-pace*, c'est dans l'espace qu'il saute par la fenêtre.

A propos de la *Bourse*, il sied de souligner le fait que, samedi dernier, Mlle Argell, la jeune et distinguée cantatrice, a brillamment remplacé au pied levé dans *Mireille*, Mme Dupuis-Becker, indisposée.

Elle fut une *Mireille* éminemment sympathique et recueillit un très vif succès personnel aux côtés de ses talentueux partenaires, MM. Weber, Becker, Gonze et de Mmes Sonia et Jordens.

Le Cercle d'amateurs *Comœdia* a donné mardi, devant un public trop clairsemé une fort intéressante représentation des *Idées de Madame Aubray*, une œuvre féministe d'Alexandre Dumas fils qui, on le sait, s'était spécialisé dans ces plaidoyers scéniques où il prend la défense de la femme dans les différentes conditions sociales.

Les absents ont eu grandement tort car les quatre actes furent intelligemment rendus et avec un incontestable talent par M. A. Lambert, l'habile et compétent régisseur de Comœdia, qui fut excellent dans le rôle de *Rarantin*, M. Roger Lambert qui joua avec aisance le personnage de *Valmoreau*, par M. Landrin, qui rendit justement la note antipathique du séducteur *Tellier* et par M. de Berthy, très remarquable dans le rôle de *Camille Aubray*. Quant aux dames, il faut souligner leur belle diction et le naturel de leur jeu sincère et vécu. Il faut surtout louer Mlle Luce Guérin, à qui était dévolu le rôle écrasant de *Mme Aubray*. Elle a 20 ans, n'avait jamais vu une scène de théâtre. Elle a été formée, en un mois, par M. Lambert.

La complète aisance en scène, n'était certes pas encore celle d'une artiste de métier, mais la diction, la prononciation, les intonations ne laisseront rien à désirer. Cette jeune fille est douée d'un organe sympathique et agréable. Elle est en outre intelligente, ce qui ne gâte rien. Elle a devant elle un bel avenir si elle travaille.

Au reste, Mmes Rossi *(Jeannine)* et Germaine Darcy *(Lucienne)*, firent preuve des mêmes qualités de diction et d'à-propos. Il est déplorable de constater que cette belle représentation donnée au profit de l'*Adoption*, œuvre nationale de secours aux éprouvés de la guerre, et de l'alimentation de la ville de Bruxelles, n'ait pas suscité plus de générosité de la part du public. Cette indifférence est d'autant plus imméritée que *Comœdia* est un de nos premiers cercles dramatiques et que la pièce, fort bien montée, fut excellemment rendue avec un talent qu'envieraient des professionnels et qui fait grandement honneur au régisseur.

Remercions aussi Mme Crozy et M. Bery qui se produisirent en intermède. *Frabel.*

A L'ALCAZAR. — Le coquet théâtre de la rue de la Montagne, donne, en ce moment, un spectacle varié : deux fantaisies vaudevillesques : *M. le Duc*, un acte de M. Hollet et *1+1=2*, une scène inénarrable de M. Jef Orban, entrecoupés d'une grande partie de concert.

Ces deux petits actes sont une fusée de rire d'un bout à l'autre, avec ce mérite que tout gros sel en est banni et que l'esprit y est parsemé à profusion. Le succès de la soirée a été naturellement le partage de ce maître du rire et consciencieux artiste qu'est Jef Orban, très dignement secondé d'ailleurs par MM. Derval et Ritche, dont l'éloge n'est plus à faire. Mlles Méry et Ninson se sont adjugées une ample récolte de bravos, dans les rôles féminins et n'ont pas peu contribué au succès de la soirée.

Un mot tout spécial de la partie de concert. Cette innovation qui nous rappelle les bonnes soirées du « Victoria » d'antan, a obtenu un franc et légitime succès. On a beaucoup admiré la belle voix et le jeu très soigné de M. Vinck et la grâce charmante et la diction si exquise de Mme de Sien, Mlle Nine Ninson a été comme toujours captivante d'expression, sa « Cigale d'amour » est un petit chef-d'œuvre de gentillesse ; M. Namlet, dont l'apparition sympathique a suffi pour émpaumer le public, a recueilli une part méritée de succès dans son répertoire. Le petit Georges Etienne, qui promet de devenir sous la direction des Orban et des autres artistes de la troupe, un comique de premier ordre, a déjà un jeu irréprochable et une drôlerie réussie. Il a été vivement applaudi. L'ensemble de la soirée a été excellent et constitue un spectacle très bruxellois, mais qui a le mérite de pouvoir être vu par tous et par toutes, ce qui prouve qu'on peut encore faire de la bonne et franche gaîté sans tomber dans le trivial. *Blanco.*

LES TRIBUNAUX

COUR DE CASSATION. — *La saccharine.* Quoique autorisée par un récent arrêté, la saccharine reste soumise à certaines restrictions et à de fortes impositions fiscales ; la législation ancienne reste donc partiellement en vigueur ; c'est ce fait qu'un sieur B. fut condamné en correctionnelle pour transport et vente de saccharine, à 15 jours de prison et vit le produit confisqué en vue de sa destruction. En appel, B. vit sa peine portée à 4 mois de prison et 1,000 fr. d'amende ou 3 mois de prison subsidiaire.

Son pourvoi en cassation est basé sur ce fait qu'il n'avait pas transporté de la saccharine, mais un produit sacchariné destiné à la fabrication des eaux gazeuses. La loi punissant plus sévèrement ceux qui vendent le produit pur que ceux qui servent accidentellement de saccharine, B. argue que le Parquet ne parvint à découvrir la fraude qu'en faisant procéder à de minutieuses analyses ce qui n'aurait pas été nécessaire pour déceler la saccharine.

M. l'avocat-général Leclercq repousse le pourvoi. Qu'il y ait eu ou non analyse, il n'en reste pas moins établi une condamnation pour détention de saccharine ; c'est là un fait dont n'a pas à connaître la Cour suprême, la décision d'appel étant souveraine. La Cour rejette le pourvoi.

L'affaire du Comité provincial d'Alimentation d'Anvers, introduite sur recours d'un sieur B. Jean a été repoussée purement et simplement pour défaut de moyens de cassation.

Falsification de denrées alimentaires. — Prise insuffisante d'échantillons. — Gustave S. fut condamné l'an dernier par le Tribunal correctionnel de Bruxelles, à une amende de 250 francs pour avoir vendu du lait additionné de 25 à 30 p.c. d'eau. La Cour d'appel confirma cette décision. — S. se pourvoit en cassation, parce qu'il est établi que les échantillons prélevés ne furent que de 120 centigrammes, alors que l'arrêté royal réglementant la matière enjoint aux inspecteurs de prélever 500 centigrammes minimum.

M. l'avocat-général Leclercq constate que les inspecteurs entendus en justice ont affirmé que les quantités prélevées étaient amplement suffisantes pour déceler la fraude.

S. ne nie d'ailleurs pas que les échantillons représentés en justice soient ceux saisis chez lui ; il est donc établi que l'inculpé a vendu du lait falsifié sachant qu'il l'était. L'arrêté royal et ministériel du 4 août 1890 eût-il été observé, les droits de la défense n'auraient pu être mieux protégés et les contre-expertises n'auraient pas donné d'autres résultats. S. est donc sans intérêt et son recours doit être écarté ; c'est ce que fait la Cour suprême.

Vol à main armée. — Le 24 mars dernier, la Cour d'assises du Hainaut condamnait Peeters aux travaux forcés à perpétuité et Dobbelaer à 20 ans de la même peine, pour vol à main armée. Leur pourvoi en cassation a été rejeté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — Audience du 30 mai. — P. Paul, détenu, fait opposition à un jugement qui l'avait condamné pour détournement d'une montre et de 6 plats, à 8 mois et 26 fr. Il s'en tire avec 7 mois et 26 fr. et les frais. — De B. Corneille, a qui l'on avait confié 225 fr. pour acheter des allumettes et 2,000 fr. pour 1,000 k. de sucre rangé, n'a rien livré. Pour sa défense, il prétend avoir passé ces commandes à un inconnu qu'il ne retrouve pas. Le tribunal lui inflige 7 mois et 26 fr. — D. Antoine, pour avoir dérobé plusieurs morceaux de soudure chez son patron, écope de 3 mois et 26 fr. — B. Marie a volé à sa voisine du lard et du pain. Elle récolte 3 mois avec sursis de 5 ans. — D. Marcel, détenu pour vol d'objets divers, encourt 7 mois et 26 fr. — Van C. Charles, pour avoir livré un faux certificat au C. N. et avoir escroqué de l'argent écope de 2 mois et 26 fr. — D. Léopold, s'est introduit dans une remise pour y dérober des poules, résultat 3 mois. — M. Siméons, R. Jean-Baptiste, D. Julien, D. Ferdinand, P. Martin, C. Charles et B. Félix, encourent chacun 8 jours et 26 fr. pour vol d'orges.

— C. Victor, pour extorsion d'argent à l'aide de violences, écope de 3 mois. — S. Camille, H. Arthur et V. Alphonse, pour faux, usage de faux et escroqueries, reçoivent le 1er 4 mois et 26 fr., les deux autres chacun 3 mois et 26 fr. — B. Antoine, Van R. François et R. Georges, pour vol de caisse d' « Empesol », au préjudice du C. N. de Dilbeek, les deux premiers chacun 1 mois et 26 fr., le 3e est acquitté. — Van B. Alexandre, pour détournement d'une caisse de marchandises encourt 3 mois et 26 fr. — D. François, pour détournement de 25 fr., récolte 2 mois et 26 fr. — B. Ferdinand, pour escroquerie d'objets de mobilier, récolte 3 mois et 26 fr. — D. Alphonse, pour recel de marchandises diverses, reçoit 2 mois et 26 fr. — S. Louis, pour vol domestique d'objets divers, récolte 3 mois et 26 fr. — S. Alexandre, pour recel de zinc, écope de 1 mois et 26 fr. (B.)

COUR D'APPEL DE BRUXELLES. — Chambre temporaire. — Audience du 30. — A... Emile, épouse R... et Sch... Henri avaient été condamnés chacun à 15 jours ; la 1re pour adultère ; le 2e pour complicité d'adultère. La Cour confirme. — J... François avait été condamné pour attentat à la pudeur à 7 mois. La Cour réduit la peine à 4 mois et 100 fr. — B... Louis avait été condamné pour vol d'une machine à coudre à 5 mois. La Cour confirme par défaut. — B... Charles et B... Gustave avaient été condamnés à Charleroi pour coups et blessures avec effusion de sang ; le 1er à 1 mois avec sursis de 5 ans ; le 2e à 3 mois. La Cour confirme. — D... Arthur et B... Silvie avaient été condamnés pour recel ; le 1er à 100 fr. ou 1 mois ; le 2e à 26 fr. La partie civile avait obtenu 100 fr. La Cour acquitte la deuxième, confirme pour la partie civile et réduit la peine du 1er à 26 fr. — Van I..., épouse C... Félix et M... Henri avaient été condamnés à Charleroi chacun à 15 jours. La Cour confirme par défaut. — Neuf affaires d'appel correctionnel du tribunal de Mons sont remises par suite de la grande difficulté de [illegible] devant la Cour. (B.)

UNE GRAVE AFFAIRE DE DENONCIATION CALOMNIEUSE.— *L'affaire Leurquin.* (8e chambre correctionnelle de la Cour d'appel). — Audience du 30 mai: C'est la dernière audience — la 7e — des experts. C'est la dernière bataille. Il y a de la poudre dans l'air. La poudre traine d'ailleurs ici depuis plusieurs heures.

Hier, à la sortie de l'audience, l'expert de la défense a été vivement interpellé par M. V..., l'honorable ingénieur électricien, mis en cause par M. Kieckens. Les couloirs du palais ont reçenti d'amabilités réciproques. Une plainte a été, ou va être déposée; nous aurons donc sans doute à revenir sur l'incident.

Ce matin les trois experts ont été tous trois entendus dans leurs conclusions générales.

M. d'Hoop, l'expert de première instance, maintient son rapport. L'auteur du faux Haufman est et ne peut être que Leurquin.

Il y a des caractéristiques telles, des fautes d'orthographe si semblables qu'on ne peut s'imaginer que deux personnes seraient capables de faire à la fois les mêmes erreurs et d'avoir en même temps des manières identiques d'écrire.

M. Kieckens a cherché des ressemblances entre le faux et les écritures de Claessens de V... de moi-même. Certes, toutes les écritures ont certains points de ressemblance, mais ce ne sont pas là les caractères d'identité que nous trouvons entre le faux et les pièces de comparaison émanées de la main, de Leurquin. La longue démonstration de M. Kieckens n'a — termine l'expert — ébranlé en rien ma conviction première; s'il en était ainsi je n'aurais aucune peine à confesser mon erreur, ou mon doute.

Mtre Schoenfeld. — Vous avez eu hier une conversation avec M. V...?

M. D'Hoop. — J'ai vu que M. V..., interpellait M. Kieckens et ce monsieur se plaignait d'avoir été mal arrangé par lui à l'audience et dans le « Bruxellois » (1). Je ne connaissais pas M. V... avant cet incident.

M. Didier, expert de l'accusation en appel, maintient, à son tour, que pour lui la pièce incriminée est de Leurquin. On y voit la même direction, le même mouvement, la même ordonnance, la même forme, la même continuité. M. Didier s'étend sur chacun de ces points et il serait impossible à un imitateur d'obtenir, comme dans le faux, les mêmes caractéristiques d'écriture, levée de plume, discontinuité de traits, etc.

M. Kieckens est rappelé à son tour et combat les conclusions précédentes. En mon âme et conscience, dit-il, en finissant, Leurquin est innocent.

L'interrogatoire du prévenu.

M. le président. — Vous êtes prévenu de faux et de dénonciation calomnieuse?

Leurquin. — Je suis innocent!

D. — Vous étiez en difficultés commerciales avec votre beau-frère Claessens?

R. — Non. Je n'ai jamais eu de démêlés avec lui; c'est ma femme qui s'occupait de cette affaire.

D. — Il y a eu procès entre vous?

R. — Oui, mais il n'a jamais été plaidé.

D. — Claessens vous faisait de la concurrence?

R. — Je ne me suis jamais occupé de lui!

D. — Vous avez dû baisser vos prix?

R. — C'est possible, mais jamais en-dessous de ses prix; cela est courant dans tous les commerces.

D. — Il y a eu des pourparlers en juillet 1914 pour vous raccomoder?

R. — Oui.

D. — Et c'est parce qu'il voulait malgré votre avis maintenir l'usine à Waereghem que ces pourparlers n'ont pas abouti?

R. — Je n'en faisais pas une condition absolue.

M. Gesché, avocat général. — Cette lettre-ci prouve au contraire que vous vouliez la fermeture de Waereghem.

R. — Claessens aurait pu y placer son fils.

D. — Vous avez essayé de contrefaire votre écriture quand vous avez été prié par le parquet d'écrire sous la dictée?

R. — Je n'ai jamais voulu tromper la justice. Mais j'ai été si bousculé par M. D'Hoop que j'ai perdu la tête.

C'est lui qui m'a dicté le mot « militaire » de telle manière que je l'ai orthographié avec 2 l.

M. d'Hoop, rappelé, proteste avec énergie contre pareilles imputations. Le parquet était présent et aurait été complice de ma malhonnêteté! Je repousse du pied les accusations de M. Leurquin. La dictée s'est passée de la manière la plus calme, la plus normale possible.

Les plaidoiries

Mtre Emmanuel Dewinde, avocat des parties civiles Claessens et Poplimont, rappelle les douloureuses circonstances qui forcèrent M. Claessens de dénoncer le mari de sa sœur.

C'était pour lui un devoir impérieux, il s'agissait de sauver sa vie, ses biens, la vie et les biens des siens, de ses employés.

C'est fin 1914 que la dénonciation criminelle, signée Haufman, parvint aux autorités. Elle était si précise, si directe qu'il apparut immédiatement ou bien que Claessens était un espion ou qu'on ourdissait contre lui le plus infernal des complots.

La Providence vint au secours de Claessens; il put signaler les menées antérieures de son beau-frère, ses mobiles de vengeance, sa manière antérieure d'agir et tout cela fut corroboré par une similitude d'écriture qui ne laissa aucun doute dans l'esprit des magistrats instructeurs.

Leurquin, pour sa défense, affirma que l'auteur de la pièce incriminée était Claessens lui-même. C'était tellement ridicule, tellement invraisemblable que la défense n'osa plaider cette chose que Claessens et Kieckens ont été les seuls à prétendre.

Cette affaire devait être plaidée le 7 juillet 1915. Elle fut remise à la demande de Mtre Paul Emile Janson, conseil de Leurquin, qui réclama une contre-expertise.

Le premier rapport de M. Kieckens fut jugé si peu probant qu'une nouvelle remise fut sollicitée et que M. Ravez, second expert fut désigné. Le premier rapport de M. Kieckens fut relevé du dossier et la partie civile n'en eut pas connaissance.

L'affaire fut plaidée en décembre 1915 et fut terminée par un jugement qui n'était pas l'acquittement ordinaire, mais un jugement reconnaissant des présomptions de culpabilité, mais présomptions insuffisantes.

Mtre Dewinde critique ce jugement qui ne s'est pas contenté des présomptions graves de l'instruction et a accordé aux expertises de MM. Kieckens et Rawez une valeur qu'elles n'ont pas.

Il lui reproche surtout de ne pas avoir tenu compte des multiples circonstances de fait contre lesquelles ne prévaut pas la science des experts et qui démontraient surabondamment la culpabilité de Leurquin.

L'audience est levée à 1 heure.

LES CHAMBRES TEMPORAIRES. — Depuis le début de cette année, une chambre civile de la Cour d'appel a, chaque jour, terminé un certain nombre d'affaires correctionnelles. Ces audiences exceptionnelles pour liquider un arriéré formidable prennent fin avec le mois de juin. Les rôles restent pourtant fort chargés, mais il ne paraît pas qu'il doive y avoir de nouvelles audiences correctionnelles supplémentaires jusqu'à la fin du présent exercice judiciaire. Quel est le remède aux lenteurs de la justice? Créer encore et toujours de nouvelles chambres? Certains avocats préconisent plutôt un peu plus d'activité dans la liquidation des causes. Certaines affaires, d'après eux, donneraient lieu à des développements exagérés. Ils rappellent que Dor eut les honneurs de trois audiences pour le rapport de l'affaire; 12 heures pour les plaidoiries. Dans une autre affaire plus récente encore, un seul expert en écritures compte prendre à lui seul 20 heures. C'est en prendre fort à son aise, disent les protestataires et les anciens magistrats n'auraient jamais toléré cela. (B.)

(1) Le *Bruxellois* a publié (dans le n° 955 édit. A du 26-27 mai 1917) la déposition de M. Kieckens; d'autant plus volontiers que l'expert susdit, ayant trouvé notre compte rendu trop succinct nous avait fait parvenir, dans l'intérêt de la vérité, ces compléments qui équivalaient pour lui à une sorte de droit de réponse et que nous jugeâmes de nature à intéresser le public qui suit cette affaire. (N. D. L. R.)

Affiches, Avis et Arrêtés Allemands

ARRETE

concernant le rendement de la mouture

En exécution du § 4 de mon arrêté du 8 juillet 1916, concernant les Commissions de la récolte (Bull. off. des lois et arr., p. 2391/92), et en vue de compléter mon arrêté du 13 avril 1917, concernant l'élévation du rendement de la mouture (Bull. off. des lois et arr., p. 3577), je détermine ce qui suit :

§ 1er. — Le pourcentage fixé pour le rendement de la mouture n'est pas applicable au blé moulu à l'usage exclusif du territoire des étapes et des opérations. Le Comité national désignera aux Commissions provinciales de la récolte (Provinzial-Ernte-Kommissionen) compétentes les meuniers qu'il conviendra d'autoriser à faire usage de cette mesure d'exception. Ils seront soumis à un contrôle rigoureux de la part des Commissions provinciales de la récolte compétentes. Ce contrôle sera exercé en conformité des dispositions que la Commission centrale de la récolte (Zentral-Ernte-Kommission) prendra à ce sujet.

§ 2. — Les Présidents des Commissions provinciales de la récolte, auxquels le § 4 de l'arrêté du 6 octobre 1916, concernant la défense de faire de la pâtisserie (Bull. off. des lois et arr., p. 2794/95), accorde le pouvoir d'autoriser des exceptions à cette défense pour les entreprises fabriquant de la pâtisserie ou autres produits analogues destinés aux malades ou aux personnes faibles, ont le droit de permettre aux moulins que le Comité national désignera à cet effet, de moudre à un rendement moindre que celui fixé par l'arrêté du 13 avril 1917, s'il s'agit soit de la fabrication susmentionnée de pâtisserie ou autres produits analogues, soit de la distribution directe de farine aux malades ou aux personnes faibles. Il appartient au Comité national de faire connaître, avec preuves à l'appui, aux Commissions provinciales de la récolte compétentes les quantités de blé qui sont nécessaires aux moulins intéressés, pour livrer une farine plus pure conformément au rendement moindre. Les Commissions provinciales de la récolte ont à veiller à ce que la farine plus pure du Comité national serve exclusivement : a) à la fabrication, dans les entreprises agréées exceptionnellement à cette fin par les Présidents des Commissions provinciales de la récolte, de pâtisserie ou autres produits analogues destinés aux malades ou aux personnes faibles; b) à la distribution de farine aux malades ou aux personnes faibles.

§ 3. — Les infractions aux prescriptions du présent arrêté ou aux dispositions réglementaires dont il fera l'objet, tomberont sous l'application des peines prévues au § 9 de l'arrêté concernant la mouture et le transport des céréales destinées à la panification. (Bull. off. des lois et arr., p. 2401.)

Bruxelles, le 22 mai 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Observations.

Le § 2 de l'arrêté du 13 avril 1917 (Bull. off. des lois et arr., p. 3577) est rédigé de la manière suivante :

Par dérogation au § 4 de mon arrêté du 8 juillet 1916 concernant la mouture et le transport des céréales destinées à la panification (Bull. off. des lois et arr., p. 2401) et sur la proposition de la Commission centrale de la récolte (Zentral-Ernte-Kommission), j'ai fixé, jusqu'à nouvel ordre, à 97 p.c. au moins le rendement de la mouture du blé indigène ou importé. Ce pourcentage signifie que tout le blé doit être moulu intégralement sans que le son soit séparé. Le pourcentage déterminé par le présent arrêté est aussi applicable au blé des producteurs qui est destiné à leur alimentation ainsi qu'à celle de leur famille et de leur personnel.

Les moulins admis à moudre le blé répondent de l'observation du rendement prescrit.

Le § 9 de l'arrêté du 8 juillet 1916 (Bull. off. des lois et arr., p. 2401) est rédigé comme suit :

Quiconque aura enfreint les prescriptions du présent arrêté ou ses dispositions réglementaires, quiconque notamment aura négligé de faire la déclaration prescrite au § 3, sera passible d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus ou d'une amende pouvant atteindre 20,000 marks. Ces deux peines pourront aussi être réunies. En outre, on pourra prononcer la confiscation des appareils destinés à moudre le grain qui n'auront pas été déclarés, auront été utilisés ou mis en vente illicitement, de même que la confiscation des céréales moulues dont la mouture était prohibée.

Les dites infractions seront jugées par les commandants ou les tribunaux militaires allemands.

AVIS

Comme suite à mon arrêté du 8 juillet 1916, concernant les Commissions de la récolte (Ernte-Kommissionen), et aux dispositions réglementaires du 8 juillet 1916 dudit arrêté, j'ai, sur la proposition de la Commission centrale de la récolte (Zentral-Ernte-Kommission), fixé, jusqu'à nouvel ordre, les prix maxima suivants, applicables aux ventes de blé battu, farine, son et pain :

Froment pris au dépôt ou au moulin, les 100 kilos, fr. 49.91; seigle pris au dépôt ou au moulin, fr. 29.39; méteil pris au dépôt ou au moulin, 29.67; épeautre non pelé pris au dépôt ou au moulin, 26.23; son pris au moulin, 21,50; farine de froment livrée aux boulangers ou aux consommateurs, fr. 56.45; farine de seigle livrée aux boulangers ou aux consommateurs, 35.30; farine de méteil livrée aux boulangers ou aux consommateurs, 35.39; pain de froment livré aux consommateurs, le kilo, fr. 0.50.

Ces prix maxima entreront en vigueur le 15 juin 1917.

Les Commissions provinciales de la récolte auront le droit, dans certaines communes, sur la demande du bourgmestre ou après avoir entendu ce dernier, d'abaisser le prix maximum du pain contenant de la farine de seigle.

Pour le blé vendu par les producteurs au Comité national de secours et d'alimentation, les prix maxima déterminés dans les dispositions réglementaires de l'arrêté du 8 juillet 1916, concernant les Commissions de la récolte (Ernte-Kommissionen), restent en vigueur.

Bruxelles, le 25 mai 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

SPORTS

HIPPISME. — *Les courses en Angleterre.* — M. Lloyd George va recevoir une députation du Jockey Club et il est probable qu'un accord interviendra au sujet de l'autorisation des courses de chevaux sous certaines conditions.

FOOBALL. — *Le Tournoi de Seraing.* — Les éliminatoires de ce tournoi ont donné les résultats suivants:

Herve F. C. reste vainqueur de Tilleur F. C. par 4 goals à 3.

Le F. C. de Seraing a bien résisté au Daring C. B. qui, malgré des extra-times n'est pas parvenu à le battre.

Au repos les Jettois menaient par 2 à 0, mais au second time, le F. C. de Seraing égalise sur faute de Deullen.

Le Daring alignait l'équipe suivante: Deullen, Vandercammen, Seghers, Moucheron; Brossaert, Stillemans, Bessems, Laurent, Gérard, Vandeweghe Guillaume.

La finale s'est disputée entre Herve et le Daring, Seraing s'étant désisté. Les Jettois dominèrent durant toute la partie et gagnèrent par 7 à 0. Laurent et Seghers étaient remplacés par Brébart et Locs. Le match de consolation est revenu à Seraing qui a battu Tilleur par 3 à 0.

COMMUNIQUES
des Théâtres et Concerts

ALHAMBRA. — Dimanche et lundi, en soirée, le drame émouvant de V. Sardou *Flora Tosca*, qui toujours remporta un succès considérable. Dimanche, en matinée, dernière de *Die goede Mr Zoetebeek.*

BOIS SACRE. — La première de *Bagnes d'Enfants* sera donnée vendredi. Ce sera un événement théâtral. La pièce, très curieuse, sera remarquablement jouée et mise en scène avec une figuration réglée et travaillée à souhait.

BONBONNIERE. — Aujourd'hui, à 4 h., matinée du succès de fou rire: *Bruxelles au bout des... toits*, de M. Brumm. Parmi les scènes vivement applaudies, il faut citer M. Deluc, dans la scène du « Vieux dormeur » et M. Roels, inimitable en « inventeur ».

BOURSE. — Ce soir, pour la clôture de la saison, on donnera la 2e de *Messaline* avec MM. Ansseau, Danse, Becker, Gonze, Mmes Andriani, Sonia, Azzolini et Jordens, en l'honneur de MM. Mathy et Lambou.

FOLIES. — Chacun est d'accord pour reconnaître que la *Chaste Suzanne* est un réel succès. Les fêtes de la Pentecôte et le bénéfice de Lermigneau furent de nouvelles occasions de s'en convaincre.

GAIETE. — Le succès de *Poléon* dépasse les plus belles espérances, cette jolie et fantaisiste opérette aux situations si amusantes fait des salles superbes.

GALERIES. — Ce soir et demin, deux dernières de l'*Enfant du Miracle*. Samedi, première (création à Bruxelles) de *Ce V'inard de Bridaché!* vaudeville en trois actes de MM. Hugues Delorme et Francis Gally.

MOLIERE. — Il convient de se presser si l'on veut voir le *Demi-Monde*. Samedi 2 juin, à 8 h., première de l'*Escalade*, comédie en 5 tableaux de M. M. Donnay avec Mme Reine Christiane et Robert Cellier.

NOUVEL ALCAZAR. — Vu son grand succès, l'hilarant vaudeville opérette *1+1=2* sera encore maintenu au programme pendant quelques jours. Qu'on ne manque pas d'aller le revoir.

OLYMPIA. — C'est un spectacle de famille que ce joyeux *Petit Café* que chacun veut voir et revoir, tant cette comédie est pétillante d'esprit.

PALAIS DE GLACE. — Le succès de *Triplepatte* est vraiment sans précédent. Tous les bruxellois voudront applaudir cette pièce hilarante et de bon goût où triomphent Crommelynck, Nossent, Dhermance, Sarah Clèves, Claire Gérard, etc.

SCALA. — La *Chauve-Souris* attire tous les amateurs de jolie musique. Mme Van Leo étant indisposée, le rôle de Caroline Gaillardin est tenu depuis quelques jours par Mlle Lucienne Despy, qui y remporte un très grand succès. Le baryton Alain chante en intermède au second acte.

THEATRE FLAMAND. — Dimanche, 3 juin, à 6 h., *De Plezante Brusselaers*, la joyeuse opérette en 3 actes de Jean Preekhcer. Lundi, 4 juin, à 7 heures, le grand succès: *Le Prix Bastin*, opérette en 3 actes de H. Van Luck et L. Sonck.

WINTER. — *La Tante D'Honfleur* passant samedi prochain, *La Petite Amie* n'aura plus que 3 représentations. Jeudi, à 4 h., *dernière matinée.*

JEUDI 31 MAI 1917.

BOIS-SACRE. — A 8 h., *L'Accapareur.*
BONBONNIERE. — A 4 et à 8 h., *Bruxelles au bout des... toits.*
BOURSE. — A 7 h. 1/4, *Messaline.*
FOLIES. — A 7 h. 3/4, *La Chaste Suzanne.*
GAIETE. — A 4 et à 8 h., *Poléon.*
GALERIES. — A 8 h., *L'Enfant du Miracle.*
MOLIERE. — A 8 h., *Le Demi-Monde.*
N. ALCAZAR. — A 8 h., *1+1=2* et *M. Leduc.*
OLYMPIA. — A 3 1/2 et à 8 h., *Le Petit Café.*
PALAIS DE GLACE. — A 8 h., *Triplepatte.*
SCALA. — A 8 h., *La Chauve-Souris.*
WINTER. — A 4 et à 8 h., *La Petite Amie.*
KURSAAL. — De 4 à 10 h., music-hall.
MODERN CINEMA, rue Neuve, de 4 à 10 h.
PANTHEON. — Séance permanente de 3 à 11 h.
SPLENDID CINEMA.— De 3 à 10 h. (Orchestre.)
BRUXELLES KERMESSE, 15 et 19, rue des Pierres. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts.

Etat Civil

BRUXELLES. — Etat civil du 27, 28 et 29 mai. — Naissances: 6 garçons; 4 filles.

Décès: Pierre Hanssens, chapel., 26 ans, ch. de Waterloo, 734 (Uccle); J.-Bapt. Vogels, peint., 27 ans, veuf Wilry, r. Haute, 266; Marie Maene, 58 ans, vve Piron Gustave, r. Vanhelmont, 25; Auguste Deletter, cabaret., 62 ans, veuf T' Kint Augustine, r. Haute, 279; Jean Van Geert, 66 ans, ép. Rogghé Flora, Bd de Waterloo, 36; Isidore Vandelinckx, ouvr., 62 ans, ép. Vanhollebeke Gertrude, r. Herry, 4 (Laken); Philippe Van Uffelen, 82 ans, ép. Guillaume Angélique, r. des Prêtres, 22; Edgard Vanderhofstadt, expédit., 49 ans, ép. Frémont Juliette, rue Marie-Thérèse, 35; Catherine Faignaert, 73 ans, Bd d'Anvers, 21; Marie Brassart, 34 ans, ép. Demaire Gustave, pl. Jourdan, 36 (Etterbeek); Eugène Stock, taill., 24 ans, ép. Haelst, Thérèse, r. Wilson, 5; Marie Willems, 74 ans, ép. Lallieux Léon, r. Haute, 266; Edgard Sermeus, empl., 35 ans, ch. de Gand, 342 (Molenbeek); Jacques Du Welz, tail., 44 ans, ép. Robert Marie, r. d'Anderlecht, 80; César Jacry, dor., 70 ans, veuf Lauwers Emma, r. des Epéronniers, 59; Jeanne Van Belle, 65 ans, vve Vander Elst J.-Bapt., r. du Remblai, 6; Marie Vanzeune, 62 ans, vve Dahlem, J.-Bapt., r. des Vierges, 49; Emile Goffin, empl., 33 ans, ép. Vangeffen Henriette, r. Bavière, 3; J.-Bte [illegible], 74 ans, veuf Chevalier Marie, r. St-Ghislain, 25; Jeanne Dewemel, 79 ans, vve Dubois Guillaume, r. Terre-Neuve, 18; Dieudonné Carlier, 80 ans, veuf Higuet Lécuie, aven. Brabançonne, 97; Emérence Vastenaeken, 85 ans, vve Decester François, rue du Canal, 12; Julie Loozen, 77 ans, vve Purnelle Charles, r. Ursulines, 18; Anne Moulaert, 91 ans, vve Vincart J.-Bte pl. du Jeu de Balle, 15; Célestine Marescaille, 64 ans, ép. Waischaerts Jean, cité Courbet, 4; Anne Herkeliers, 77 ans, vve Verlonghen Charles, r. Grande-Ile, 60; Raoul Warcoqué, bourgmestre de Morlanwelz, 47 ans, av. des Arts, 45; 6 enfants en-dessous de 7 ans.

NÉCROLOGIE

La mort du capitaine Doumer. — On a signalé, il y a trois semaines, que le capitaine Doumer, fils de l'ancien président de la Chambre française, avait disparu au cours d'un combat aérien devant Reims. Or, le capitaine aviateur ne figurait sur aucune liste allemande de blessés ou de prisonniers.

On annonce maintenant que cet officier est mort. Cette nouvelle a été apportée par un aviateur allemand qui a laissé tomber dans les lignes françaises, dimanche matin, une note faisant connaître que le capitaine Doumer avait été tué dans la région du fort de Brimont. Cette note ajoutait que les honneurs militaires avaient été rendus au glorieux soldat, qui avait été inhumé dans la région.

CORRESPONDANCES

Z. Z. R. 54

est prié de donner moyen de rendez-vous. Carte d'identité n. 2123, bur. au journal. 22905

8 Feuilleton du *Bruxellois.*

"FOTINY"

ROMAN BALKANIQUE

par

Robert Fleurus.

— Mais je m'oublie, je te parle de mon amour, au lieu de te conter mon histoire. Je te demande pardon...

Il y avait à Ligurie, en Epidaurie, au village où était né Léonidas, une famille puissante et riche qui exerçait, dans le pays, une tyrannie à laquelle personne ne songeait à se soustraire.

Les Karastavros étaient connus pour leur intransigeance et leur orgueil.

Depuis de longues années le vieux Charilaos Karastavros était maire de Ligurie, et ses fils, au nombre de cinq, profitaient de la circonstance pour terroriser la population et la tenir sous un joug insupportable.

Tout leur était permis, et comme la famille comptait parmi les partisans les plus influents du parti Tricoupiste, ils ne se gênaient guère pour commettre les injustices les plus criantes, les iniquités les plus sauvages.

J'eus le malheur de faire la connaissance de l'aîné des fils, le grand Sotiri, qui ne cessa de me poursuivre de ses assiduités.

J'étais déjà fiancée et je fis comprendre à Sotiri qu'il perdait son temps.

Mais, lui, s'était mis en tête de faire de moi sa femme et, dès lors, je fus en butte à toutes sortes de persécutions.

Sotiri ne négligeait aucune occasion de me faire supporter toutes sortes d'avanies.

J'eus une peur terrible de cet homme méchant et vindicatif, mais je craignais encore plus que mon fiancé ne vint à apprendre les agissements de Sotiri, car Léonidas est courageux, et il est fort comme un lion, et quand il se met en colère, rien ne lui résiste.

Mais un jour vint où mon fiancé apprit la vérité. Dès lors la guerre fut déclarée entre les familles Samaras et Karastavros.

Un soir de fête, où je me trouvais en compagnie de Léonidas, l'un des fils du maire de Ligurie vint m'accabler de plaisanteries de mauvais goût.

Une dispute éclata. Je fis mon possible pour la calmer, mais le grand Sotiri m'ayant jeté à la face, comme une injure sanglante, ma qualité de fille du Bourreau, mon fiancé tira son poignard et le sang coula.

Frappé au cœur, le frère de Sotiri tomba pour ne plus se relever.

Léonidas, sur mes prières et mes supplications, consentit à fuir.

Alors, pour venger la mort de l'un des leurs les Karastavros assaillirent, le soir, le vieux père de Léonidas et le tuèrent à coups de fusil.

Le lendemain, deux des enfants du maire de Ligurie étaient tués, en lutte ouverte, par mon fiancé, qui leur avait juré une haine éternelle.

En moins de huit jours, toute la famille des Karastavros y passa.

Les trois fils d'abord, le père ensuite, puis les deux filles et, en dernier lieu, un petit garçon d'une douzaine d'années, qui avait déchargé sur Léonidas, à bout portant, un fusil chargé de chevrotines, qui vinrent se loger dans ses jambes.

De toute la famille, le grand Sotiri, seul, a pu jusqu'à présent se soustraire à toutes les poursuites.

Il a juré de se venger sur moi, mais je ne le crains pas, car moi aussi je suis courageuse et forte...

Et, ce disant, la jeune fille me montra un autre poignard et une paire de pistolets qu'elle avait cachés dans sa blouse.

Je frémis à ce récit sauvage, mais je ne pus réprimer un sentiment d'admiration pour le courage viril de cette jeune fille qui envisageait les événements avec un si grand calme.

— Et que fais-tu, maintenant? demandai-je.

— Maintenant, je te quitterai et j'irai trouver le roi, je me jetterai à ses pieds et j'implorerai la grâce de mon fiancé.

S'il ne me l'accorde pas, je me tuerai à ses pieds. S'il me l'accorde, je reprendrai confiance, car Léonidas est fort, il est courageux, et, avec le secours de la Vierge, il parviendra à fuir... Et, alors nous serons heureux...

En attendant, pense quelquefois à la fille du Bourreau, à la pauvre Fotiny, qui te remercie de tout son cœur de l'intérêt que tu lui as témoigné.

Et, avant que j'eusse trouvé le temps de répondre, elle s'enfuit, légère comme une gazelle à travers les hautes herbes, sautant de rocher en rocher, pour disparaître bientôt à mes regards.

— Pauvre petite, murmurai-je.

Je quittai, le soir même, Nauplie, car je devais rejoindre une expédition de touristes qui se rendaitt en Syrie et à Jérusalem.

V

Sept à huit mois s'étaient écoulés depuis cet événement lorsque le désir de revoir Mycènes et les ruines de Thyrinthe me ramena dans l'Argolide.

On a vu, au début de cette histoire, de quelle façon étrange et dans quel endroit je fis la rencontre de la fille du Bourreau.

L'apparition inattendue de la jeune fille dans les ruines de Thyrinthe, après les terreurs qu'elle m'avait causées, était bien faite pour me surprendre.

Le premier moment de saisissement passé, je demandai à mon spectre, qui, maintenant ne m'effrayait plus:

— Fotiny, est-ce toi?

Elle sourit tristement en répondant:

— Je t'ai fait peur, je le sais, mais c'était sans le vouloir. Pardonne-moi.

— M'expliqueras-tu ce que signifie ta présence ici, à cette heure et en un pareil accoutrement?

— C'est pour cela que je t'ai suivi jusqu'ici. Tu t'es enfui à mon approche. Mais je voulais te voir pour te demander conseil, car je suis bien malheureuse, oh! bien malheureuse!

Et, en effet, la pauvre enfant faisait pitié à voir. Pâle et décharnée, maigre à faire peur, dans sa grande robe de laine blanche, elle était là, devant moi, comme une tableau vivant de la désolation.

Elle m'inspira une profonde pitié.

De graves événements devaient être survenus, de grands malheurs devaient s'être abattus sur la jeune fille pour la changer ainsi du tout au tout, pour faire de celle que j'avais vue quelques mois auparavant fraîche comme une rose, aujourd'hui pâle et vacillante comme un lys brisé par la tempête.

Je sortis de la galerie souterraine et vins m'asseoir sur un tronçon de colonne de marbre, débris du porche d'entrée du palais des anciens rois de Thyrinthe.

Fotiny vint se placer devant moi. Elle était encore haletante de la course qu'elle venait d'entreprendre pour me devancer.

Elle avait dû prendre par les sentiers les plus abrupts, par les chemins les plus rocailleux pour exécuter ce tour de force.

Je la fis asseoir à quelques pas de moi, et lui dis:

— Eh bien! raconte-moi ce qui t'arrive et si je puis t'aider, sois persuadée que je le ferai bien volontiers et dans la mesure de mes moyens.

— Dis-tu vrai? Et voudras-tu aider la malheureuse qui n'a plus de famille, ni amis, ni personne au monde pour la consoler et lui venir en aide?

— Parle et sois persuadée que je ferai pour toi, ce que je ferais pour ma propre sœur.

Fotiny me regarda un instant avec ses grands yeux dans lesquels se lisait une certaine hésitation.

Puis, tout à coup, avec un éclair de joie farouche qui illumina son pâle visage, elle me saisit le bras et dit:

— Léonidas est libre!...

Je ne m'attendais pas à cette nouvelle et j'en fus abasourdi, car c'était la première fois que j'entendais dire qu'un condamné à mort, incarcéré à Nauplie, avait réussi à recouvrer sa liberté soit par voie de grâce souveraine, soit par suite d'un hardi coup de main.

— Et c'est toi, Fotiny, qui as aidé à sa fuite, c'est toi qui l'as délivré?

— Oui, c'est moi!

— Et comment as-tu fait?

— Oh! c'est bien long à dire. Je te le raconterai une autre fois.

— Et depuis quand Léonidas est-il libre?

— Depuis cette nuit.

(A suivre.)

A VOIR A BRUXELLES

La Bibliothèque Royale, place du Musée, tous les jours (sauf les dimanches et jours de fêtes), de 9 à 1 h., et de 3 à 6 h. (E. C.)

Collection numismatique. Palais de la Bibliothèque, place du Musée, tous les jours, de 9 à 6 heures.

Le Musée Moderne, rue du Musée, les dimanches, lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de 11 à 5 heures.

Le Musée ancien, rue de la Régence, les dimanches, jeudi, vendredi, samedi, de chaque semaine, de 11 à 5 h.

Le Musée Wiertz, rue Vauthier, 62 (près du Parc Léopold), tous les jours, de 11 à 5 h.

Le Musée instrumental du Conservatoire, rue aux Laines, 11, les lundi et jeudi de chaque semaine, de 3 à 5 h.

Le Musée Commercial, rue des Augustins, 15, tous les jours non fériés, de 10 1/2 à 5 h.

Les Musées Royaux du Cinquantenaire, Arts décoratifs et industriels, au Parc du Cinquantenaire, tous les jours, de 10 à 3 h.

Musées d'Armes, d'Armures et d'Artillerie, boulevard de Waterloo (Porte de Hal), tous les jours, de 10 à 3 h.

Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique, rue Vauthier, 31 (Entrées par le Parc Léopold, rue Belliard, la rue Jenner et rue Vauthier), tous les jours, de 10 à 3 h.

Musée Communal, Maison du Roi, Grand'Place, tous les jours, de 11 à 5 h.

Musée Colonial du Congo, à Tervueren, tous les jours, de 10 à 4 h.

Musée Botanique, au Jardin Botanique, tous les jours, de 10 à 1 et de 3 à 5 h.

Maladies secrètes
REINS -:- VESSIE

Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflamations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boite de 60 capsules: 3 francs. — Dépôt à Bruxelles: Van Renterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI: Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIEGE: Goossens, 104, rue de la Cathédrale; ANVERS-ANTWERPEN: Breedenraedt, 2, Charlottelei; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat; GAND: De Moor, apotheker, 38, Burchtstraat. 14307

Petites Annonces

TARIF : la ligne Fr. 0.50

Objets perdus

200 FRANCS de récompense

à la personne qui peut donner renseignements concernant le vol du cheval et voiture, la nuit passée. Propriétaire : A De Keyser, Rue d'Ostende, 55. 22932

Garçon courses a perdu 22 brins aigrettes, env. porte Namur. Rap. c. réc. 54, rue Ruysbroeck. 22960

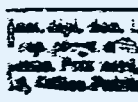
J'achète tous vélos sans pneus. 22, Rue de l'Ascension. 22927

PERDU

Pardessus imperméable, dans le train Namur-Bruxelles, lundi après-midi. Rapporter contre bonne récompense, 110, r. Terre-Neuve. 22938

ENSEIGNEM.

Jeune homme dem. leçons d'algèbre et arithmétique financière par profes. libre le soir. Ecr. détails et condit. P. C., bur. jl. 22898



MARIAGES

Mr 35 ans, disting., belle posit., dés. mar. Dlle ou veuve 27 a., max., jolie, b. éduq. et avoir. Prière s'abstenir si pas jolie et pas just. cond. Ecr. L. L., bureau journal. 22089

OFFR. D'EMP.

Serveuses élég. sont dem. de suite. 36, rue t'Kint. 22962

On demande tourneurs en robinetterie de fer. — Usines de Ract, 13-15, rue Manchester. 22987

On demande demoiselle pour la correspondance française-allemande. Boul. du Hainaut, 98-100. 22993

On dem. jne fille propre et honn. pr quelq. heures par jour. Se prés. entre 8 et 9 h. du soir. Bayer, rue du Tir, 6, 1er ét. 22994

Points-clairs. On demande ouvrières, rue Hydraulique, 43. 22996

DEM. D'EMP.

Bonne couturière ch. faire journées. S'adr. 55, rue Nestor de Thiere, Schaarb. 22981

MAISONS APPARTEM.

35-20 fr. Belles chambres garnies, très propres, dans belle maison fermée. Pas affiché, 326, ch. d'Alsemberg (Parc St-Gilles). 22997

Riches pied-à-ter. à louer. 2, pl. Rouppe. Discrétion. 22942

On demande à louer
MAGASIN
et Bureaux spacieux
environs gare du Nord. Ecrire avec prix sous les initiales S. G. D., bureau du journal. 22701

ON CHERCHE pour bureaux PREMIER ETAGE moderne, 6 à 8 places. Ecr. M.P.D., 45, r. Henri Maus, 45. 22703

ON CHERCHE A LOUER
BOUTIQUE
ou bas-de-maison
pour publicité, centre de la ville. Ecrire prix et détails sous B. C. U., bur. du journal. 22702

On demande à louer
JOLIE
Maison de rentier
MODERNE
Préférence 1 étage
Electricité et jardin
Ecrire : 22915
Stocker, 91, bd de la Senne

45-50 fr. Rich. p.-à-ter. discr., 1er, entrée particul., 41, boul. du Hainaut. 22977

OCCASIONS Vente, Achat

Achat rouleaux et phono. Petits 30 c., gr. 55 c. Rue St-Alphonse, 35, St-Josse. 22991

J'ach. beaux vieux vêtem., linge, chaus., fonds gren. Debens, 193, r. Blaes, Bruxel. 22876

CAPITAUX COMMERCES

Capitaux à placer
Ach. et ventes d'immeubl.
M. DEBAISIEUX 22804
Rue Marie-Henriette, 26, IXELLES

DIVERSES

Dame artiste, quitt. ville, céd. à t. off. acc. piano, vitrine, objets d'art, tableaux. S'adres. 25, rue Paugaerts (Basilique) 22709

NOUVEAU !
Cordellite
Remplaçant 22796
Corde et Ficelle
Bur.: de 9 à 10 et de 2 à 3 h.
37, r. Royale-Ste-Marie

Cruches à vernis à peintures, à huiles, etc. J'achète très cher. 187, r. Brogniez, 187. 228 3

On cherche à louer ou à acheter
Maison de Commerce Moderne
Si possible Centre de la ville 22700
8 A 10 PLACES
Ecrire av. prix et détails, sous A.D.G. 17, bur. jl.

Dégag. s. frais
Avance d'argent — MONT DE PIETE — Ach. au plus HAUT prix
19, Boul. Anspach — Coin r. de l'Evêque

Achetons toute quantité de **Déchets de Films**
Celluloïd
et déchets de rouleaux de phonogr.
37, rue Royale-Sainte-Marie

Accoucheuse
2 diplômes de 1re classe
RETARDS
Nouvelle Méthode gar. sans danger
Médecin attaché à la maison
PRIX MODÉRÉS
96, Rue Gallait (pl. Liedts) Schaarbeek-Bruxelles
Trams : 18128
7, 8, 11, 50, 53, 54, 56, 82

CABINET MEDICAL 11105
17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes
Urines troubles.
Maladies de la peau.
Trait. du Dr. Ehrlich.
Epilepsie. traitement nouveau. Maladies des femmes. *Consultations* :
Dimanche, de 8 à 12 h.
Lundi, de 10 à 7 h.
Mercredi, de 10 à 7 h.
Jeudi, de 10 à 8 h.
Samedi, de 1 à 8 h.

RETARDS
Accoucheuse
diplômée 1re classe.
RÉFÉRENCES. CONFIANCE
13 — Rue de la — Constitution
(Eglise Ste-Marie). 22688

Les Ménagères soucieuses de faire une bonne Lessive n'emploient que la POUDRE
Fleur de Neige
Qui Blanchit, Nettoie, Parfait le linge
EN VENTE
DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
22532
Vente en gros : 58-60, boul. du Nord
BRUXELLES
ANVERS, 75, place de Meir

Accoucheuse
1er DIPLOME
20 ans de pratique
PENSION 21911
Consultation | Discrétion
Retards
Méd. attaché à la Maison
Prix modérés.
Rue de Cologne, 164
Place Liedts, Bruxelles
Trams 7-8-11-50-53-56-82

ACCOUCHEUSE
diplômée, 25 ans pratique
RETARDS
Consultations secrètes
Mme Bibeck
60, rue de Thy
(Porte de Hal), Brux. 22106

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute époque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

Accoucheuse
Dipl. 1re cl. gr. distinction.
Ex-directrice maternité.
Cons. à toutes époq.
Pens. prix mod.
Retards
Mme PIRE
19 Rue St-Lazare
Bruxelles-Nord.
(Tr. 59, 60, 51). 20135

Pedicure diplômée
De 1 à 7 h.
r. Coenraets, 6 (M.). S. 2 f. 22964

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant)
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
606 Syphilis **914**
Consultations :
De 8 h. matin à 8 h. soir
Dimanche de 8 à 12 h. 1105

Accoucheuse
Diplômée. 21774
Pension. - Consultations
Médecin attaché à la maison
250, r. des Coteaux
SCHAERBEEK (Parc Josaphat).
Trams 72, 74, Economiq.

- MESDAMES -
si vous avez un
RETARD
ou une suppress. des époques, pour éviter les insuccès, employez le **Remède du Dr Thompson.** qui donne un résultat certain, rapide et sans danger dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 5 et 10 fr.
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades
BRUXELLES NORD

PRESERVATIFS
pr les deux sexes
(Catalogue illustr. donnant la description des articles et appar. préventifs les plus nouv. et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discrétion.)
Prix : fr. 1.25
avec 1 échantill. 17391

•••• LESSIVE PARFUMÉE ••••
LE PHENIX
Fabrication autorisée
DONNE AU LINGE UNE BLANCHEUR INCOMPARABLE
Adress. les commandes au dépôt de la fabrique :
Savonnerie du Royal - Albert
124, boulevard du Hainaut, 124 22515

On demande, dans toutes localités BRABANT et ANVERS, **Dépositaires-placiers** visitant Camionneurs, Fermiers, Maréchaux-ferrants et Marchands de Couleurs, p. vente **Graissos à charicts** et **Couleurs.** Prix sans concurrence. Ecrire Produits Holzterr, *163, chaussée de Boendael*, Bruxelles. 22092

BRUXELLES
STOCK ALIMENTAIRE
de première qualité
Cakes,
Viandes de Porc et de Bœuf,
Vieux vins en tonneaux et en bouteilles,
Vieux Cigares,
Savons en barres, en briques, en boules,
Marketender,
Bières, Import, Export.
44, Marché-aux-Poulets, (près Beurse)
Ancienne Brasserie de la Campine
MAISON DE CONFIANCE

Demandez à votre Fournisseur
LE SAVON EN BRIQUES
BLANCO
Le meilleur et le plus économique
... des Savons de Ménage ...
Ce Savon est revêtu de la bande de sûreté et peut être vendu librement
USINES à ANVERS
BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon
Bruxelles : 46, pl. de Brouckère
Liége : 8, rue des Dominicains
18277

Bains turcs Meth. nouv., 3, r. Van Oost (pl. Pavill.). Tr. 50, 53, 56, 82, 83
Savon artificiel ne nécessitant pas d'autorisation, très dur pour la frappe, bas prix, 54, r. des Vierges. 22805

MADAME
ESTER
16 ans même maison
conseille, renseigne
SUR TOUT 21730
37, rue des Plantes (Nord)
Discrétion absolue.

Comptoir de Banque et de Change
L'INFORMATEUR BOURSIER
163, boulevard du Hainaut, 163
PAYEMENT DE COUPONS
aux meilleures conditions
Argentins, Dominicains, Autrichiens, Allemands, Hongrois, Cédules, Brésil, Espagnols, Danois, Français, Hollandais, Japonais, Suisses, Suédois, Norvégiens, Vénézuéliens.
ACHAT ET VENTE DE TITRES
Renseignements financiers gratuits 21522

Accoucheuse
DIPLOMÉE 18939
Ex-interne d. hôpitaux
RETARDS
Consultat. secrètes
Pens. à t. époque.
Méd. att. à la Maison
88 Rue de la Victoire **88**
(Porte de Hal), BRUXELLES

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique.
Pension, Consultations.
Discr. - Placem. enfant
Médecin attaché à la mon
195 r. du Progrès (NORD) **195**
20347

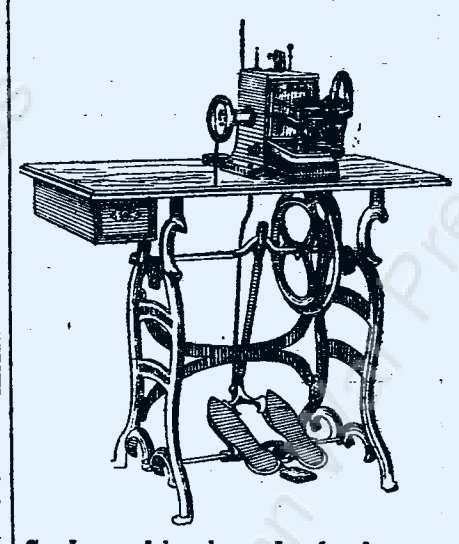
Accoucheuse
DIPLOMEE
Ex-interne d'hôpitaux
RETARDS
44 Rue de Parme **44**
(Porte de Hal), BRUXELLES 18939

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat.
Ex-directrice Institut
Pension, cons., discrét.
Place enfants
Retards 21910
NOUVELLE METHODE
GARANTIE SANS DANGER
Prix : 10 Francs
Mme Gillion
106, r. Hôtel-d.-Monnaies
(Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

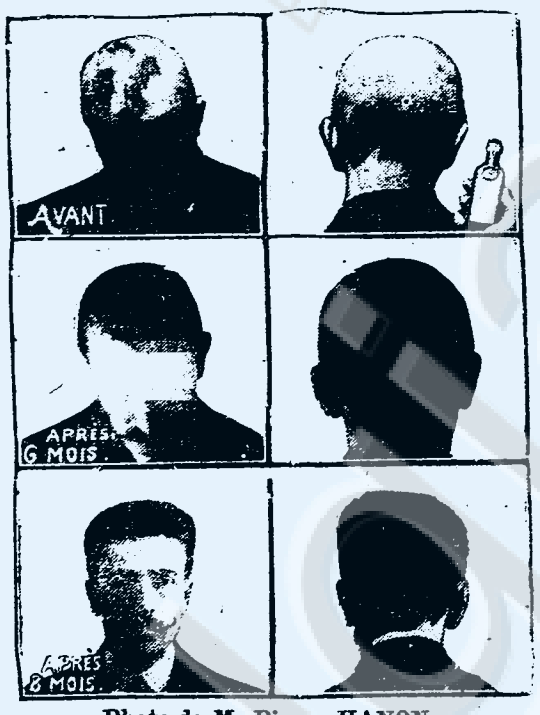
Mme Penninckx
Accoucheuse 1er dipl.
Pension, Consultation
17, rue Dupont (Nord)

Accoucheuse 17911
3 diplômes 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp.
Consultations secrètes
à toutes époques
RETARDS
Nouv. méthode garantie sans danger
14, place des Martyrs
(don. rue Neuve, Brux.)

ACCOUCHEUSE
1re classe
25 ans de pratique
Ex-interne des Hôpitaux
RETARDS
Consultations secrètes
Prix modérés
10, boulevard du Midi, 10
BRUXELLES 18297

La Perfectionnée Belge
MARQUE DEPOSEE

Seule machine à coudre les fourrures
FABRIQUEE EN BELGIQUE
Réparations de tous systèmes
15, r. de la Constitution, Sch.-Brux.

Fermiers ! Eleveurs ! Ménagères !
PRODUIT SPECIAL 21936
STIMULANT LA PONTE
KOKORIKO
Remplace le Coq
Double la Ponte
Bonifie la Nourriture
Augmente vos Revenus
AGENTS REGIONAUX DEMANDES
Manuf. de Produits Alimentaires ATLAS
41, rue Vanderlinden, Bruxelles
Bur. auxill. : *21, rue des Poissonniers* (Bourse)

Voici une preuve entre toutes indiscutable


18235
Photo de M. Pierre HANON
Rue Sainte-Walburge, 115, Liége, chauve depuis 2 ans
Résultats obtenus en 8 mois grâce à l'emploi
DE LA SEVE WY
Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur
Seul et unique dépositaire : **M. WYNEN**
LIEGE - 50, Rue Saint-Gilles, 50 - LIEGE
Le dépôt de la "SEVE WY" est transféré de la rue de St-Gilles, 50, au **Quai de l'Université, 7, LIEGE.**

CIGARES Premières Marques
21, rue Grétry, 21 (au 1er étage)

CIGARES
On demande grosse et petites parties. Faire offres détaillées sous A. G. P., bureau du journ. 22893

DETECTIVES
Renseignements
Surveillances
Séparations
Divorces
Enquêtes - Vols
Agence "LUX"
Bur. de 9 à 12 et de 2 à 6 h.
56, rue de Laeken
BRUXELLES 20761

On désire acheter futs à huile vides, bon état. Faire offres, prix et grandeurs, 27, r. Arbre-béni 22966

Achat roul. phon., pet. 20 cm., gr. 40 cm. et cass., 28, r. Lavoir, 3e ét. 22880

AVIS
J'ACHÈTE HAUT PRIX toutes quantités
Vieux chapeaux, Feutres et Lacets, Dechets vieux et coupons Feutre, Tapis, Draps, Linon Mousseline, Velours, Lacets, Cartons.
163, chauss. de Wavre
BRUXELLES 22959

Z. Z. R. 54
est prié donner moyen de rendez-vous. Carte d'identité N. 2123, bur. journal. 22995

MÉDICAUX
Accoucheuse
diplômée 1re classe.
Pension. Consultation.
Retards. Trait. 10 fr.
41 R. de Munich **41**
(Porte de Hal)

LA PUBLICITÉ
DANS
Le Bruxellois
est la plus EFFICACE et donne des résultats surprenants
!

PAPIERS
EN TOUS GENRES
SPECIALITES :
Papier blanc cassé, formats réguliers et en bobines. — Papiers impression pour imprimeurs et cartonniers. Papiers pour bouchers, charcutiers et alimentations. — Papier végétal pour beurre, Papier emballage, Journaux, etc., etc.
28, r. des Chartreux, 28
17525 BRUXELLES

Diadème & BRILLANT
LES MEILLEURS MANCHONS POUR GAZ
ACCESSOIRES POUR GAZ & ÉLECTRICITÉ
Vente en Gros 87 Rue de Brabant - Bruxelles

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.